

LA REVUE DU CAIRE

Fondée en 1938
Vol. XLV, No. 244

DECEMBRE
1960

DIRECTEUR :
Alexandre Papadopoulo

LES MONUMENTS DE NUBIE

LE TEMPLE DE DEBOD

En débarquant⁽¹⁾, pour la quatrième ou la cinquième fois à Débod, le 11 juillet 1960, nous songions à ces notes qu'Eusèbe de Salle⁽²⁾ écrivait, en s'inspirant de Champollion⁽³⁾, le 7 mars 1839 : « Levé à quatre heures, je saute par dessus les « lupins, les ricins, les hennés ; je glisse à travers « *doums* et palmiers, je traverse en courant un « champ d'orge, et j'atteins de petites huttes où je « réveille les chiens. Le temple de Débod est au « milieu de ces huttes. C'est un dé carré regardant « le Nil par une façade à quatre colonnes avec une « porte et deux guichets. Un escalier, placé dans le « massif de gauche, conduit à une terrasse d'où l'on « juge mieux le plan intérieur : un nacs ouvert avec « un sékos au fond et deux chapelles latérales « noires. Les sculptures de ces intérieurs ne sont « achevées qu'en bas à huit pieds du sol. Une « chaussée en pierre de taille mène à la porte entre « les deux colonnes moyennes, et sur cette chaussée « trois pylônes successifs sont à cheval : le tout a « une enceinte fort grande, carrée et en grosse « maçonnerie.. Le terrain autour du temple est

(1) Cf. *Revue du Caire*, No. de Novembre 1960, p. 362-374.

(2) Eusèbe de SALLE, *Pérégrinations en Orient*, II, p. 116-117.

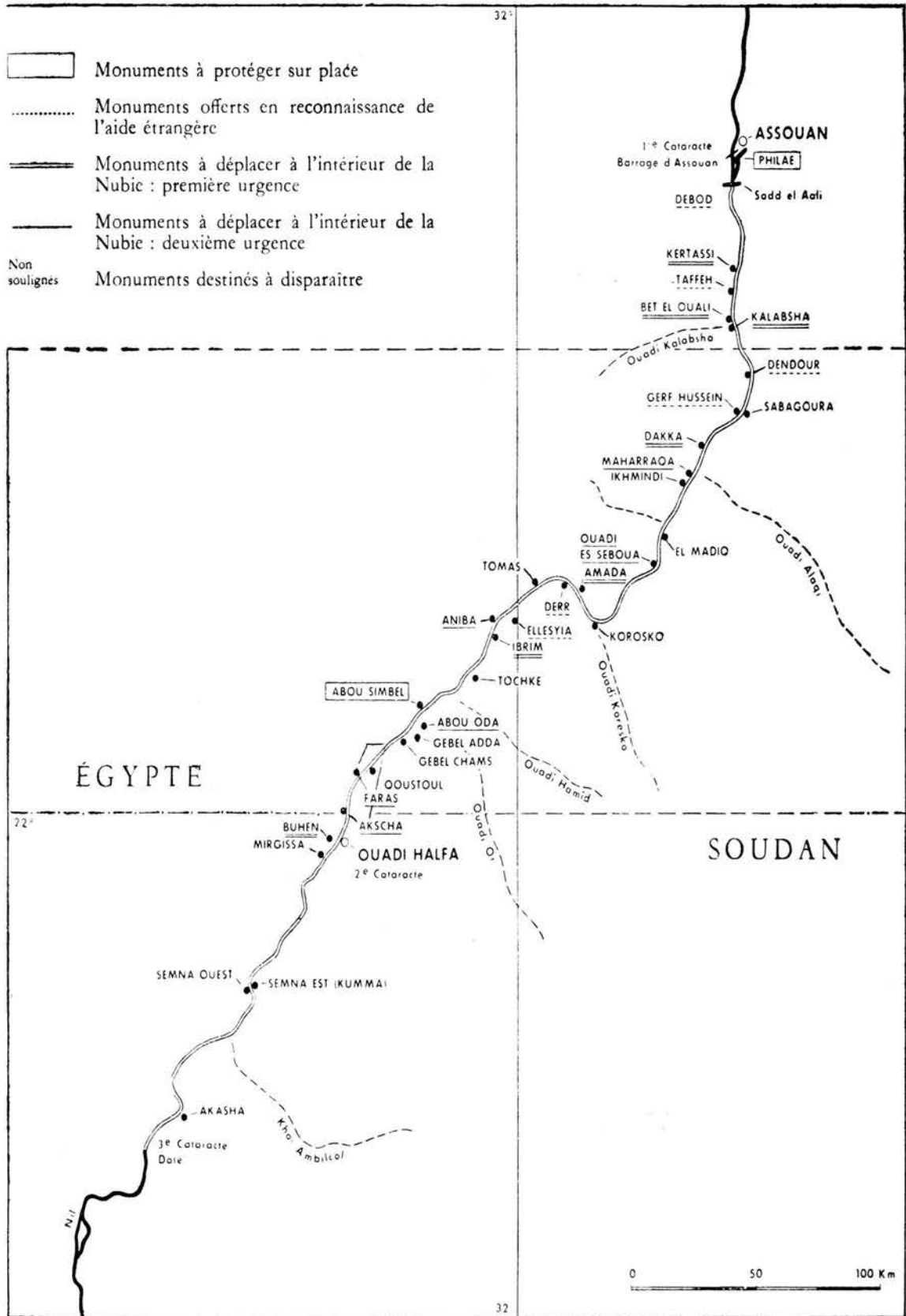
(3) CHAMPOLLION, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie...*, p. 134.

« granitique. Le granit fait maintenant haute mon-
 « tagne sur les deux rives. Le temple de Débod fut
 « bâti par un roi éthiopien nommé Azkharamon,
 « prédécesseur ou successeur immédiat d'Ergamène.
 « Il est dédié à Amon-Rê, seigneur du lieu, et à
 « Hathor, et subsidiairement à Osiris et Isis. Il fut
 « continué, mais non achevé, sous les empereurs
 « romains Auguste et Tibère. Les Ptolémées y
 « avaient placé une chapelle monolithe en granit
 « rose dont les débris sont encore dans le sanctuai-
 « re. »

Un quart de siècle plus tôt, Burckhardt, Legh et Light avaient vu un second naos, plus grand encore⁽⁴⁾, près de la « chapelle en granit rose » ; il avait déjà disparu au temps de Champollion. Mais le paysage, autour du temple, devait, jusqu'à la fin du siècle dernier, demeurer le même avec, peut-être, en plus, des moutons et des vaches à la pâture qui dormaient dans les mesures des villageois à l'heure où Eusèbe de Salle quitta sa barque pour aller visiter les ruines de Débod.

En juillet 1960, au moment de la crue annuelle du Nil et à l'époque où l'ouverture des vannes du Barrage d'Assouan fait disparaître le lac de retenue et isole les habitations aujourd'hui bâties sur les collines derrière une large plaine boueuse et glissante, nous abordâmes avec difficulté sur la rive occidentale où se trouve le temple, en face d'une sorte de longue jetée dont les pierres mal assurées émergeaient irrégulièrement de la terre humide. Complaisamment, deux jeunes garçons qui surveillaient notre arrivée, nous guidèrent sur cette piste

(4) Des fragments de ce grand naos, détruit entre 1821 et 1827, ont été retrouvés à Gamli, **sur la rive orientale**, à plus de dix kilomètres au sud de Débod.

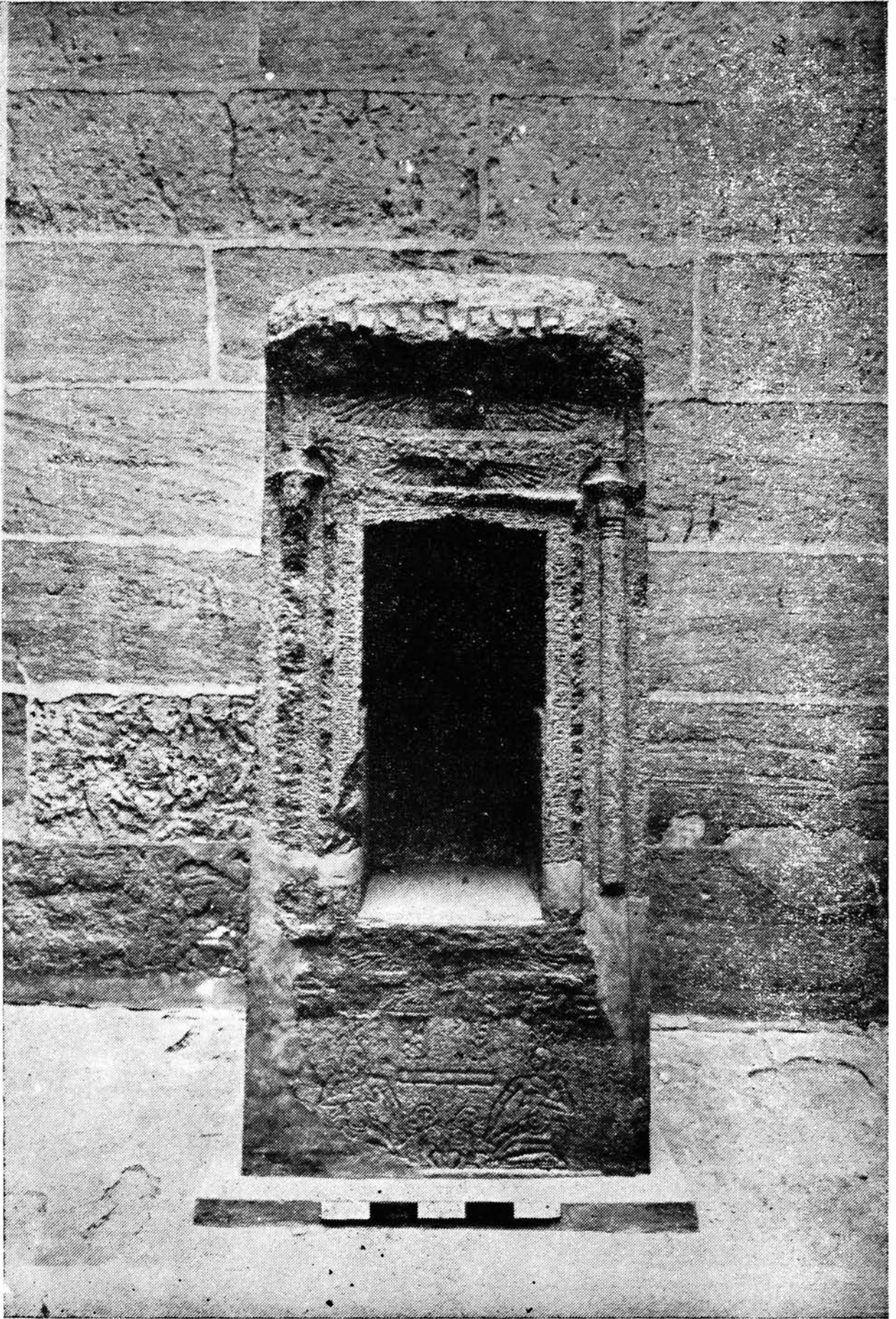


Carte des Monuments de la Nubie.

difficile. Nous regardions, à chaque halte, les alentours : le sol n'était pas encore ensemencé, les maisons et leurs chiens se trouvaient à plus d'un kilomètre à l'ouest, aucun arbre ne dressait sa tête à l'horizon et l'ombre d'aucun arbuste ne s'allongeait sous les rayons du soleil couchant. Aussi loin que la vue pouvait porter, l'épais limon se présentait successivement sous l'aspect d'une masse noire, uniformément brillante, près du rivage, et sous celui d'une plaine grise, profondément crevasée, caractéristique des bas pays dans la Nubie estivale.

Nous étions seuls avec nos guides devant deux portes monumentales (les pylônes d'Eusèbe de Salle), la première à demi effondrée ; quant à la troisième, près du temple, on n'en voyait plus aucune trace. Le temple lui-même avait beaucoup changé : son péristyle avait disparu et des fragments de colonnes (fûts et chapiteaux) gisaient çà et là presque complètement enfouis dans le limon.

C'était notre première étape, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Assouan ; il était trop tard pour prolonger notre visite ; avant de gagner Taffah, nous voulions seulement nous rendre compte de la solidité du sol autour de l'édifice avant d'envoyer les équipes qui devaient y travailler. Le ghaffir du Service des Antiquités, le bras droit orné d'un brassard en métal peint en jaune et marron et portant une inscription noire, nous avait aperçus ; appuyé sur son gros bâton, il s'approcha de nous et nous demanda si nous venions pour « emporter son temple ». Nous n'osâmes pas lui faire de la peine, mais quelques jours plus tard, le 16, nous étions de nouveau à Débod et il assista, triste et muet, à l'établissement du programme du Centre de Documentation : il comprenait, sans même avoir



Le naos du temple de Débod.

besoin de nous interroger, que l'heure de la séparation avait sonné.

Tel qu'il se présente à nous le temple de Débod est d'un plan relativement simple. La baisse des eaux fait émerger son quai d'embarquement, presque intact, d'où part certainement la chaussée en pente douce, actuellement recouverte par les dépôts limoneux, qui conduit à l'édifice principal. Sur les côtés de la première porte monumentale, à moitié démolie, vient s'accrocher un mur d'enceinte en pierres sèches. La seconde porte est bien conservée, mais la troisième n'existe plus que dans les dessins des voyageurs des XVIII^e et XIX^e siècles. (5) En 1908, Barsanti a renoncé à reconstruire le péristyle ; en revanche, pour que les eaux n'affouillent pas les fondations du temple proprement dit, il les a protégées par une sorte de plateforme extérieure à section trapézoïdale qui entoure l'édifice et qui est munie, sur la façade à l'est, d'un escalier aux marches de ciment.

Les colonnes, les murs d'entrecolonnement et le mur sud du péristyle ont disparu ; d'autre part, il ne reste presque rien du mur sud où une porte ouvrait dans une chambre, aménagée postérieurement à la construction et aujourd'hui presque complètement détruite. Mais le mur occidental a été réparé par Barsanti : il est décoré de scènes qui portent les cartouches d'Auguste et de Tibère et percé de trois portes. Celle du nord donne accès à une chambre obscure ; celle du sud mène vers un escalier qui conduit, en traversant, au premier étage, une

(5) Cf. le dessin le plus ancien, celui de Frédéric Norden (1737) : **Voyage d'Égypte et de Nubie**, III, pl. CXLVI. — Le temple de Débod a particulièrement souffert lors du tremblement de terre de 1868.

chambre sans décorations, jusque sur le toit (en bas, près de la naissance de l'escalier, sur la paroi nord de la salle, un graffito curieux, une épure architecturale (?), attire les regards). La porte centrale ouvre sur une salle décorée sur deux registres des scènes habituelles (offrandes diverses aux divinités principales ou secondaires du sanctuaire : Isis, Osiris, Horus, Amon-Rê, Mout, Hathor, Khnoum, Satet, etc.). La gravure est assez belle, mais, en plusieurs endroits, l'usure des hiéroglyphes laisse difficilement lire les textes rituels et les cartouches d'Azkharamon. Dans le mur occidental une porte, très certainement remaniée sous les Ptolémées, donne sur une antichambre d'où l'on sort par trois portes : celles du sud et du nord ouvre sur deux chambres semblables, sans reliefs ni inscriptions, mais curieuses par le fait qu'une ouverture basse dans leur paroi orientale permet de pénétrer par de petites marches d'escalier hautes de deux ou trois centimètres dans des hautes niches, véritables cryptes, celle du nord ayant même deux étages. Il est probable que ces chambres secrètes renfermaient les objets précieux, les vêtements et les couronnes, parmi lesquels les prêtres de l'ancienne Egypte faisaient leur choix selon le caractère de la cérémonie qu'ils avaient à accomplir.

La porte ouest de l'antichambre permet d'accéder à la dernière chambre qui, elle aussi, n'est pas décorée. Contre le mur occidental s'appuie le grand naos en granit rose, œuvre de Ptolémée Evergète II, dont la face antérieure est ornée de reliefs délicats ; il a été restauré par Barsanti en 1908. En levant les yeux vers ce qui reste du toit, on s'aperçoit que cette salle a été remaniée, peut-être même plusieurs fois. Mais une étude architecturale sérieuse

peut, seule, nous renseigner sur la succession des modifications un peu extraordinaires puisque la chapelle a été agrandie dans sa partie postérieure et non, comme cela se remarque habituellement ailleurs, dans sa partie antérieure.

Au soir d'une journée particulièrement chaude (la température de Débod est exceptionnellement pénible à supporter parce que le site, à un tournant du fleuve, ne reçoit pas les vents du nord rafraîchissants ; ils sont arrêtés par une série de collines granitiques recouvertes du magnifique manteau doré des sables nubiens), nous reprîmes, après l'adieu désolé du ghaffir dont nous avons condamné le temple, la route de Philae.

Les équipes du Centre de Documentation et du Service des Antiquités s'installèrent à Débod au début d'août et nous nous joignîmes deux fois à elles pendant la première quinzaine de septembre.

Le 8, alors que les architectes continuaient leurs plans, leurs coupes et leurs dessins, les ouvriers du Service des Antiquités s'affairaient autour du dernier vestige du temple, le naos. Nous le vîmes bientôt osciller sur sa base, se soulever. Les poulies grincèrent, les chaînes aussi ; vingt bras se tendirent et couchèrent délicatement le naos sur un wagonnet plat qui l'emporta jusque sur la barge qui était amarrée à quelques centaines de mètres de là. Nous ne pouvons décrire l'émotion qui nous étreignit en voyant la « maison de la divinité », la face antérieure dirigée vers le ciel, sen aller lentement, accompagnée d'une vingtaine d'ouvriers qui la conduisaient vers la caisse dans laquelle elle reposera à la pointe sud de l'île d'Eléphantine, à Assouan ; elle restera là pendant trois ou quatre ans, jusqu'au jour où une décision du Comité consultatif de la République Arabe Unie

l'attribuera avec tout l'édifice dont elle était l'ornement essentiel, à l'un de ces Etats ou à l'une de ces fondations qui aura participé activement à la sauvegarde des monuments de la Nubie. Cette pensée nous fit souvenir à temps que l'œuvre qui s'accomplissait devant nous était, malgré tout, une œuvre pie : ne s'agissait-il pas d'arracher à une mort certaine ces trésors du patrimoine commun de l'humanité.

Le 10 septembre, nous eûmes l'occasion d'examiner à loisir les résultats obtenus. Toute la documentation de base (relevés épigraphiques, relevés architecturaux, photographies, prises de vue photographométriques, moulages) était achevée. Une maquette du temple, réalisée par les soins du Service des Antiquités nous le restituait dans l'état même où il se trouvait avant le début des travaux. Sur le terrain, des fouilles habilement conduites, avaient mis au jour la chaussée d'accès, les vestiges de la porte monumentale et du péristyle effondrés. Plus même, sous la chaussée, un dallage apportait la preuve qu'un édifice plus ancien s'était élevé, ici, en avant de la chapelle d'Azkharamon, édifice que le roi nubien avait rasé pour construire la voie d'accès à son propre monument. Et d'autres indices (notamment des murs de briques crues) permettaient d'espérer, pour une campagne prochaine, des informations complémentaires sur l'histoire antique du site.

Mais la saison était déjà fort avancée. Le niveau des eaux remontait ; il fallait songer à entreprendre d'autres travaux. Du sable jeté à profusion sur les éléments les plus menacés par l'immersion prochaine, suffisait pour protéger jusqu'à l'été 1961 le chantier ouvert cette année-ci et qu'il fallait provisoirement abandonner.

Un coup d'œil, le dernier, sur les *sandals* (barges) chargés des blocs du temple, soigneusement numérotés et, toutes les fois que cela était nécessaire, précieusement protégés par de la toile de sac ou de la paille et emballés dans de solides caisses. Le temple de Débod était là, étalé devant nous, prêt à partir vers le nord, au delà du Barrage d'Assouan, prêt à s'en aller aussi vers des terres lointaines puisqu'il est compris dans la série des cinq temples nubiens que la République Arabe Unie offre en contrepartie de l'aide qu'elle recevra.

LE KIOSQUE DE KIRTASSI

Lors de sa première réunion, en mai-juin 1960, le Comité consultatif de la République Arabe Unie avait approuvé le programme de travail élaboré par le Service des Antiquités. Ce programme comportait pour l'été 1960 le déplacement de deux édifices, la chapelle de Taffah et le temple de Débod ; et, pour ne pas étaler les travaux sur de trop longues années, le transfert du Kiosque de Kirtassi pouvait être aussi envisagé, mais dans la mesure où le niveau des eaux permettrait de l'assurer avant octobre. Le Professeur Boris Piotrowski, de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., qui revenait d'un voyage en Nubie, proposa alors d'intéresser son gouvernement au démontage du kiosque de Kirtassi et, lorsque le Comité se sépara, il promit de faire connaître au plus vite le résultat des conversations qu'il devait avoir à ce sujet dès son retour à Moscou.

Grâce aux mesures prises par le ministère des Travaux Publics et l'Administration du Haut-Barrage, le niveau du lac artificiel en amont d'Assouan baissa très tôt dans la saison et les travaux

purent commencer à Taffah, plus tôt qu'il n'était prévu, dans la première quinzaine de juillet. Les techniciens du Service des Antiquités purent en conséquence se mettre au démontage du temple de Débod plus de quinze jours avant la date fixée. Aussi s'adressèrent-ils au Directeur Général du Service pour lui proposer de déplacer aussitôt après le kiosque de Kirtassi ; ils faisaient remarquer que l'exiguité de l'édifice ne demanderait que peu de temps pour son démontage et ils insistaient sur le fait qu'ayant acquis à Taffah et Débod une expérience certaine, ils pouvaient profiter de la présence en Nubie d'ouvriers bien entraînés et du matériel approprié pour exécuter un travail, d'ailleurs prévu au programme, qui ne nécessitait pas des moyens extraordinaires.

Lorsque cette proposition nous fut soumise, nous parvîmes à faire surseoir à son exécution, en objectant qu'aucune nouvelle n'était encore parvenue d'U.R.S.S., mais qu'il paraissait de bonne courtoisie de l'attendre encore ; nous craignions, d'autre part, qu'une troisième entreprise dans une saison déjà bien chargée ne nuisît aux travaux de Débod par une précipitation excessive.

Les semaines passèrent et nous décidâmes de faire un nouveau voyage en Nubie. Au matin du 8 septembre, nous visitâmes Débod et nous nous rendîmes compte que les travaux y avaient été bien conduits et qu'ils étaient près de leur fin.

Dans l'après-midi nous abordâmes à Kirtassi ; nous revîmes le kiosque, mais cette fois avec un souci supplémentaires : M. Abdel Moneim el-Sawi, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Culture et de l'Orientation nationale, le Dr. Anwar Choukry, directeur général du Service des Antiquités, et son collaborateur, M. Taha el-Cheltaoui, nous deman-

dèrent bientôt notre avis sur le déplacement immédiat de ce petit monument qui était et devait rester propriété de la République Arabe Unie. A la vérité, nous ne pouvions que reconnaître la facilité de la tâche à entreprendre : aménager une route sur la pente rocheuse qui mène de l'édifice au fleuve pour y placer une voie Decauville ne devait pas prendre plus d'une journée de travail ; il fallait quelques heures à peine pour « photogrammétrer » le kiosque, deux trois jours environ pour photographier l'ensemble et les détails des chapiteaux, des portes ou de la scène unique gravée sur l'une des colonnes, pour lever le plan d'un monument à l'architecture très simple.

Mais là n'était pas la question : il paraissait nécessaire de consulter d'abord les représentants de l'U.R.S.S. et surtout, Madame Desroches-Noblecourt insista beaucoup sur ce point, avertir l'Unesco d'une première modification importante au rapport établi et aux offres entérinées par les membres du Comité consultatif de la République Arabe Unie, rapport et offres qui avaient été ensuite approuvés dans leur ensemble par le Dr. Saroit Okacha, ministre de la Culture et de l'Orientalisation nationale.

Nous résolûmes de réfléchir encore sur toutes ces questions. Et le lendemain, au cours d'une longue réunion que nous tînmes sur le bateau qui nous ramenait de Kalabcha, notre accord fut complet : M. Abdel Moneim el-Sawi se chargeait d'entrer en contact avec l'Ambassade de l'U.R.S.S. au Caire, d'informer l'Unesco et de demander à M. le Ministre de la Culture et de l'Orientalisation nationale, alors en voyage aux Etats-Unis d'Amérique, l'autorisation de faire immédiatement procéder au démontage et au transfert du kiosque de Kirtassi.

M. Abdel Moneim el-Sawi revint le même jour

au Caire, prit aussitôt toutes les mesures nécessaires et nous fit savoir, quelques jours après, que rien ne s'opposait plus aux travaux envisagés à Kirtassi. Déjà, les ingénieurs de l'Institut Géographique National de Paris avaient effectué en notre présence, le 12 septembre, leurs prises de vues photographiques. Les techniciens du Centre de Documentation venaient peu après dresser le plan de l'édifice et photographier les différents éléments du kiosque ; des égyptologues faisaient la description archéologique du monument, pendant que d'autres spécialistes copiaient les graffiti démotiques ou grecs qu'avaient laissés les voyageurs de l'Antiquité. Lorsque la documentation de base fut achevée, les architectes, chefs de chantier et ouvriers du Service des Antiquités vinrent procéder au démontage. Les blocs décorés furent précautionneusement mis en caisse et déposés avec les autres vestiges de l'édifice sur un *sandal* (chaland) qui descendit le Nil au début d'octobre.

A l'heure actuelle, le *sandal* est amarré à la pointe sud de l'île d'Eléphantine à Assouan. Les blocs et les caisses n'ont pas été déchargés : ils resteront là jusqu'au moment où une décision sera prise à leur sujets.

En effet, le kiosque de Kirtassi doit rester en République Arabe Unie. Si l'on s'appuie sur les recommandations du Comité d'Experts qui s'est réuni au Caire et en Nubie en octobre 1959, il doit être remonté en Nubie même, à la bordure désertique de l'oasis de Kalabcha, dans un cadre qui reproduira aussi exactement que possible celui dans lequel il a été construit à l'époque gréco-romaine. Mais les limites précises de l'oasis cultivée qui bordera, à l'ouest du Kalabcha moderne, le grand lac artificiel créé par la construction du Haut-Barrage,

n'ont pas encore été établies et le site futur où seront réédifiés les temples de la région nord de la Basse-Nubie n'a pas encore été choisi.

D'autre part, il nous a été fait part d'un projet ancien du ministère de la Culture et de l'Orientalisme nationale. La campagne de sauvegarde des sites et monuments de la Nubie ne peut réussir que si elle est bien conduite : ouvrages, articles dans la presse mondiale, émissions radiophoniques et de Télévision, films de long et court métrage, conférences, cartes postales, timbres-poste, expositions itinérantes d'art égyptien, etc., ont mis à l'ordre du jour une question qui intéresse le monde entier. Mais est-ce suffisant et n'y a-t-il pas d'autres moyens d'alerter la conscience internationale ?... Nombreux sont les touristes qui passent quelques jours au Caire, à Louxor et à Assouan, et qui n'ont pas le temps d'aller jusqu'en Nubie. Ne pourrait-on pas les intéresser directement au projet de sauvegarde en leur montrant, bien exposé au Caire, un monument nubien ? Le kiosque de Kirtassi, réédifié sur une colline artificielle de blocs de grès nus émergeant du sable doré, à la pointe sud de la Guézirah (île de Zamalek) par exemple, ne justifierait-il pas, aux yeux des voyageurs trop pressés, les efforts de la République Arabe Unie et ceux de l'Unesco pour sauver ou protéger les admirables vestiges de la Nubie, menacés d'immersion définitive ?

Nous devons avouer que ce projet n'est pas pour nous déplaire. N'avons-nous pas été gagnés, dès la première heure, à la propagande active en faveur des monuments nubiens et n'avons-nous pas, à maintes reprises, dit ou écrit l'émotion esthétique que nous ressentions chaque fois que nous aperce-

vions, entre Débod et Taffah, à une quarantaine de kilomètres d'Assouan et sur la rive occidentale du fleuve, le promontoire où se dressait le kiosque le Kirtassi.

Déjà Miss Amélia B. Edwards, en janvier 1874, croyait revoir en Nubie les colonnes du temple de Poséidon au cap Sounion ⁽⁶⁾ ; il est vrai qu'à cette époque les six colonnes du kiosque avec leurs abaqes supportant leurs longues architraves étaient encore intactes ; Barsanti n'eut qu'à restaurer, en 1908, les murs d'entrecolonnement et les portes.

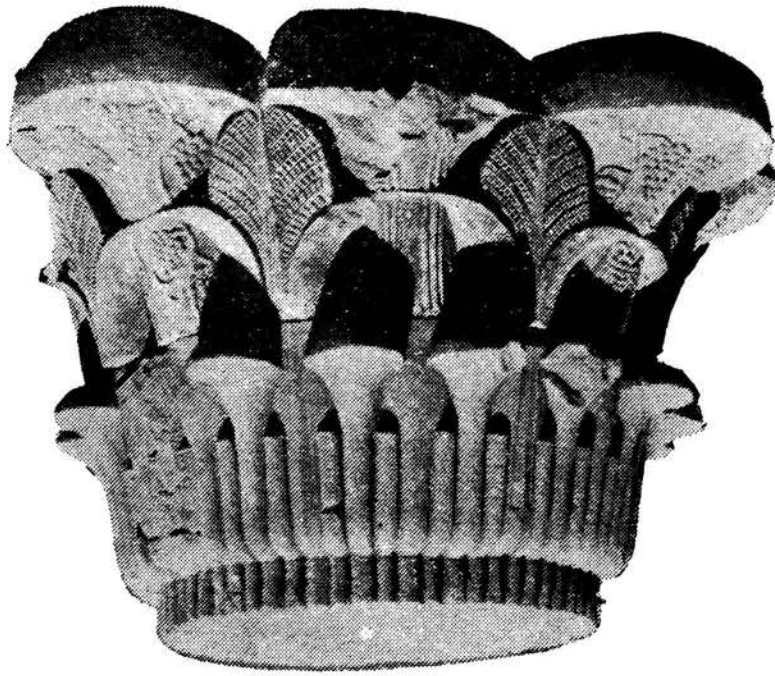
Récemment les colonnes s'étaient disloquées, les architraves et les chapiteaux gisaient à terre, les tambours des fûts s'étaient couchés soit sur le sol, soit tout simplement sur les murs, comme si une barque folle, venue du sud, les avait brusquement heurtés ; mais l'eau avait amolli leur chute et rien n'était brisé ou perdu.

Admirable petit kiosque construit, probablement à l'époque même où l'on édifiait le fameux kiosque de Trajan dans l'île de Philae, avec le grès des célèbres carrières voisines où se lisent encore tant d'inscriptions grecques !

Champollion, au soir du 31 janvier 1829, ne s'était guère intéressé à ces « restes d'un petit temple d'Isis dénué de sculpture, à l'exception d'un bas-relief sur un fût de colonne » ⁽⁷⁾. Jean-Jacques Ampère, en 1845, avait passé trop de temps dans les carrières pour accorder quelque attention à un mo-

(6) Amelia B. EDWARDS, *A Thousand Miles up the Nile*, p. 240.

(7) CHAMPOLLION, *op. cit.*, p. 133. — Scène inachevée sur la colonne nord du côté ouest : le roi (sans cartouche) devant Isis et Harpocrate.



Un chapiteau du kiosque de Kirtassi.



Le kiosque de Kirtassi après les travaux de Barsanti en 1908.

nument anépigraphe ⁽⁸⁾. Mais, en 1850, Maxime du Camp, dont l'enthousiasme ne faiblissait pas, entraîna un Gustave Flaubert désabusé sur la pente du promontoire : « Kirtassi, pays désolé, pierreux, « sans verdure ; le soleil mord comme une brûlure « de fer rouge. Sur une colline conique qui domine « le Nil et le désert, un petit sanctuaire d'Hathor « élève ses ruines élégantes. Dans ces contrées plei- « nes de constructions cyclopéennes, on est surpris « de trouver un temple grêle et délicat. C'est le « temps qui, en faisant son œuvre, l'a rendu si char- « mant ; en effet, il a abattu les murailles, la ter- « rasse, et n'a laissé debout que deux colonnes et « deux piliers ⁽⁹⁾ qui se détachent sur le ciel bleu. « Les colonnes, reliées par une architrave mono- « lithe de cinq mètres de long, ont des chapiteaux « à fleurs de lotus. Les piliers carrés, encore em- « barrassés des jambages d'une porte brisée, sont « surmontés par une tête d'Hathor, entourée de « bandelettes et couronnée d'un petit temple, sa « coiffure spéciale ; nulle inscription ne raconte « l'époque de la construction, qui paraît remonter « aux empereurs romains. A travers l'intervalle des « colonnes, on aperçoit à l'horizon des palmiers ver- « doyants, et les méandres du fleuve. » ⁽¹⁰⁾

Ce que ne disait pas Maxime du Camp, c'était que le kiosque de Kirtassi s'ouvre vers le nord : la porte y est ménagée entre les deux piliers hathori-

(8) Jean-Jacques AMPERE, **Voyage en Egypte et en Nubie**, p. 474-475.

(9) Dessins anciens : Amélia B. Edwards (1874) : quatre colonnes ; Frédéric Norden (1737), Henry Light (1814), Owen Jones (1832), Hector Horeau (1837), David Roberts (1838) et L. Neubert (1877) : quatre colonnes et deux piliers. — Photographie de Frith en 1859 : quatre colonnes et deux piliers.

(10) Maxime de CAMP, **Le Nil, Egypte et Nubie**, p. 164-165.

ques qui symbolisent les deux sistres de la déesse et elle donne accès à une seule chambre à peu près carrée et de cinq mètres de côté environ, dont le plafond effondré était soutenu par quatre colonnes. Ces colonnes sont comme dans le kiosque de Trajan à Philae, encastrées jusqu'à mi-hauteur dans les murs ouest et est de la chambre ; une porte secondaire est percée dans le mur ouest près de la colonne où est gravée la seule scène de l'édifice.

Nous nous souvenons qu'en septembre 1950, lors de notre premier voyage en Nubie, nous fûmes si émerveillés par les sculptures des chapiteaux à décor végétal que nous demandâmes à nos matelots de mettre l'un sur l'autre deux éléments complémentaires de l'un d'entre eux, qui s'étaient séparés en tombant, pour mieux admirer l'ensemble et prendre une photographie. Ce chapiteau composite est constitué, à la base, d'un bouquet fourni et serré de lotus épanouis et de leurs feuilles ; de ce bouquet sort un second bouquet aux lotus moins nombreux, mais aux dimensions plus grandes. Sur la tige de chaque fleur et sur l'extérieur de la corolle sont sculptées des vrilles et des grappes de raisin. Entre chaque fleur, une large feuille stylisée est si arrondie sur son pourtour qu'on ne reconnaît plus la feuille de vigne. L'ensemble est très décoratif et rappelle, par la grâce, l'élégance et le fini de la décoration, quelques-uns des chapiteaux de la colonnade ouest qui précède le premier pylône du temple d'Isis, dans l'île de Philae.



Le démontage du kiosque de Kirtassi et le transfert de ses blocs à Assouan a pratiquement mis fin à la campagne d'été des services archéologiques

égyptiens. Ainsi le gouvernement de la République Arabe Unie, avec l'assistance réduite de quelques experts étrangers, a entièrement pris à sa charge la première partie du programme établi pour la sauvegarde des monuments nubiens.

Les édifices construits à une cote si basse (Taffah : 107 m ; Débod : 105 m ; Kirtassi : 115 m) qu'ils auraient émergé chaque année durant une trop courte période, certainement insuffisante pour y effectuer, en temps voulu et avec toute la rigueur scientifique nécessaire, les opérations de démontage, de fouilles en profondeur et de transfert, sont maintenant au nord du Barrage d'Assouan.

La campagne d'hiver qui ne va pas tarder à commencer portera sur les sites et les temples qui, au-dessus de la cote 121, niveau maximum du lac créé par le Barrage d'Assouan depuis sa seconde surélévation en 1929-1934, ne sont pas soumis à la longue immersion annuelle.

(à suivre)

Louis-A. Christophe

*Représentant régional de l'UNESCO
pour la campagne de Sauvegarde
des monuments de Nubie*

LA HAUTE-EGYPTE

CUPIDITE

La cupidité peut atteindre un degré tel qu'elle tue tout sentiment humain. Elle fait d'un homme instruit et bien né une bête féroce et insatiable. Je ne me gênerai pas ici — comme je l'ai déjà promis au lecteur — pour stigmatiser, sans exagération ni modification, un horrible défaut qui peut atteindre la gravité du crime et que j'ai constaté de mes propres yeux. Il est utile que je décrive certaines des avanies que subissaient nos concitoyens afin que ceci serve de leçon et d'exemple. Mais je dois ajouter que je décris ici une époque vieille de trente ans déjà. Je voudrais aussi qu'on ne généralise pas, car il y avait, parmi les classes dont je vais parler, beaucoup de personnes dont je reconnais la droiture et la bonté. Malheureuse-

N.D.L.R. — Cf. Les numéros d'octobre et de novembre 1960.

Yéhia Hakki est l'un des meilleurs conteurs arabes contemporains et nos lecteurs ont pu lire déjà de lui **La lampe à huile, Le Facteur, Réveillez-vous**, ainsi qu'une histoire imagée des origines de la renaissance littéraire en Egypte. Cette œuvre consacrée à la Haute Egypte représente avec beaucoup de réalisme les mœurs de cette région telles que l'auteur les a observées au début de sa carrière entre 1927 et 1929, alors qu'il était Secrétaire de Préfecture à Manfaloute.

ment une minorité qui se distinguait par sa bassesse et sa folie lui faisait pendant. Ceux-ci m'ont dégoûté de la vie à tel point que j'étais vexé d'être rangé avec eux sous l'appellation d'être humain.

J'ai connu un médecin de préfecture qui n'avait d'autre souci que de s'enrichir vite et par n'importe quel moyen. Son avidité n'avait pas de bornes. Je passe outre au fait qu'il exigeait une livre de chaque paysan qui, briguant le poste de gardien, devait obtenir de lui un certificat de bonne santé. Cela était contraire au règlement, mais seuls ceux qui payaient cette dîme obtenaient le certificat, même s'ils étaient borgnes.

Il y a toutefois des exemples plus horribles. Nous devons nous rendre parfois ensemble dans quelque village où un paysan avait attenté à la vie d'un de ses camarades en faisant usage soit d'une arme à feu, soit d'un couteau, soit d'un gourdin. Invariablement, ce médecin décrétait le transfert immédiat de la victime à l'hôpital qui se trouvait, dans certains cas, éloigné d'une centaine de kilomètres. Ce mot « hôpital » était l'épée de Damoclès suspendue sur la tête de toute victime, c'était l'épouvantail que brandissait le médecin à la face des paysans consternés, en ces moments si pénibles et si dramatiques pour eux. Ce mot produisait sur les villageois l'effet de la foudre, car ils savaient pertinemment qu'une fois introduits dans ce lugubre bâtiment, ils n'en sortiraient pas vivants. Et puis, comment transférer le blessé et comment lui rendre visite ?

C'est à ce moment précis qu'entre en scène le personnage qu'on nomme le « coiffeur de la

Santé ». (On appelait ainsi un coiffeur — un peu plus malin que les autres — qu'on autorisait à donner dans les villages et les bourgs certains soins médicaux. Il circoncisait, crevait les furoncles, soignait les maladies de peau). On voit donc ce coiffeur spécialisé se mêlant à la foule des parents de la victime. Il leur chuchote que, s'ils le voulaient, le médecin pourrait soigner la victime sur place, sous sa propre responsabilité. Il n'aurait donc pas à entrer à l'hôpital. Mais dans ce cas, il faudrait payer au docteur une somme de..., et il mentionne son chiffre. La tête lourde, les yeux hagards, les parents se concertent, discutent, parlementent, se heurtent les uns aux autres. On les voit se lever, déambuler, puis se rasseoir. Les voix des hommes se mêlent à celles des femmes. La proposition du docteur leur a fait oublier leur parent blessé. Un marchandage serré a lieu entre ces malheureux et le coiffeur. Ils prient, supplient, implorent et tombent enfin d'accord sur un montant de nature à satisfaire le toubib. Une partie des hommes s'éloigne alors dans diverses directions à la recherche de la somme, et le médecin ne quitte le village que l'argent en poche. De toute façon, c'est le « coiffeur de la Santé » qui se chargera du traitement du blessé.

Je n'oublierai jamais le jour où notre voiture en panne nous avait obligés — le médecin et moi — d'attendre, assis sur la berge, que la réparation soit terminée. La nuit était noire et sans étoiles. Rien que le bruit strident des grillons et le coassement régulier des grenouilles pour couper le silence des ténébres. Nous ressentîmes le besoin de nous divertir en racon-

tant des histoires gaies, et nous en rîmes de tout cœur. Tout à coup, je perçus une voix très faible venant du bas côté de la berge :

— Oh, Docteur ! Je t'en conjure par le Prophète, je t'en supplie, rends-moi service...

Et le médecin de rétorquer aussitôt sans prêter aucune attention à celui qui parlait et que d'ailleurs je ne pouvais pas voir moi-même :

— Apporte le talari ⁽¹⁾ d'abord, puis viens.

— Je n'en ai pas ce soir ; je n'ai pas une seule piastre. Aies pitié de moi. Je me sens mal, je vais mourir...

— C'est ton affaire.

Je demandai au médecin ce que voulait cet homme. Et le plus étrange de l'histoire c'est qu'il me répondit sans honte et en riant que c'était un paysan qui avait un calcul de la vessie. La pierre se déplace parfois et l'empêche d'uriner. Toutes les fois que cela lui arrive, il court à la préfecture pour se faire sonder contre paiement d'un talari.

— Et la sonde, n'est-elle pas avec vous à présent, lui dis-je ?

— Oui.

— Et quel mal y a-t-il à ce que vous le soulagiez ? Ayez donc pitié de ce pauvre bougre.

— Laissez-le donc, ce fils de chien. Il ne vaut pas un traître talari.

Nous nous dirigeâmes vers la voiture, cependant que le fantôme au bas de la berge continuait à implorer :

(1) Talari : Vient de thaler. Nom populaire de la pièce de 20 piastres.

— Docteur, au nom du Prophète, je vais éclater!

Et voici encore une autre histoire qui me revient à la mémoire. Malheur à moi! J'avais cru que j'avais déjà digéré et éliminé le poison de ces souvenirs, que si jamais je devais me rappeler ces scènes de nouveau, elles n'auraient point leur virulence originelle, elles s'estomperaient dans le passé comme si c'était un autre que moi qui en avait été témoin. Mais hélas, ne voilà-t-il pas que dès que je les débarrasse de leur linceul, ces affreux tableaux me font aussi mal que la première fois.

Un crime horrible avait eu lieu dans l'un des villages. Un homme ne possédant que deux feddans de terrain avait cinq grands gaillards de fils, tous paysans avides de terre. Leur mère morte, le père se remaria quarante jours plus tard avec une jouvencelle. Celle-ci allait sans doute leur donner des associés qui partageraient l'héritage: plusieurs intrus, garçons et filles. L'aîné prit la tête de la rébellion contre le père et il fit comprendre à ses frères qu'il n'y avait aucun espoir de paix tant que leur père serait en vie. Certains d'entre eux approuvèrent, les autres lui conseillèrent de se contrôler. S'il avait pu savoir ce qui allait arriver, il aurait béni ces derniers (quelle ressemblance avec les Frères Karamazov!). Toutefois, le grand frère surprit son père aux champs et l'assoma avec un gourdin.

Nous arrivâmes sur les lieux avec le médecin plusieurs heures après le drame. Nous trouvâmes la victime couchée par terre sans connaissance, bien que plusieurs personnes fus-

sent penchées sur le bonhomme pour l'appeler à la vie. L'ossature du crâne était intacte. Il y avait pourtant une fêlure à la base de la boîte crânienne, et de ce mince interstice le sang coulait vers l'intérieur. Chaque fois qu'il respirait on aurait dit qu'il avalait quelque chose ; son abdomen se gonflait graduellement. Je me penchai sur le moribond et fixai son visage. Même sa barbe était devenue bleue.

Je ne sais pourquoi il me sembla que, bien qu'il fût isolé de ce monde, qu'il fût incapable du moindre mouvement, qu'il n'arrivât même pas à mouvoir ses cils, son esprit était avec nous et percevait ce que nous faisons au milieu du tintamarre effréné qui l'entourait. Ce n'était pas sa mort imminente qui m'impressionnait le plus, mais plutôt ce mélange de conscience et d'inconscience. Le rôle de la mort commençait à se manifester.

Savez-vous ce que faisait le médecin pendant ce temps ? Il avait dépêché l'apprenti du « coiffeur de la Santé » auprès de la nouvelle épouse du moribond pour l'informer que le docteur était disposé à opérer la victime si elle était prête à verser une somme de... tant. La femme avait immédiatement accepté de payer le montant, mais elle avait demandé qu'on lui laisse le temps de se le procurer des uns et des autres. Le médecin sortit les instruments de sa sacoche et attendit. Oui, il attendait que les sous exigés soient versés.

Soudain, un des hommes présents s'écria : « C'en est fait, il a rendu son âme à son Créateur. » Le médecin rangea ses instruments dans sa sacoche. Je ne pus m'empêcher de lui demander :

— Comment vous seriez-vous permis d'opérer pendant que la victime était en train d'expirer? Et d'ailleurs, vous savez très bien qu'il n'y avait pas lieu de trépaner. La fêlure n'était pas dans l'ossature du crâne mais à la base de la boîte crânienne. C'était un cas inopérable.

En ce temps-là, je lisais beaucoup de livres de médecine et de chirurgie. Et le docteur de répondre :

— Le devoir du médecin est d'intervenir tant qu'il y a le moindre signe de vie... même si l'espoir de succès n'est que d'un pour mille.

Il voulait opérer un mort, par cupidité.

Je passai les menottes au fils aîné. Les soldats qui nous accompagnaient faisaient partie de la garde montée. Ils attachèrent l'accusé avec des chaînes et le traînèrent derrière eux du village vers la préfecture. C'était une longue distance.

J'étais installé dans la voiture de la police avec le substitut du parquet, l'officier de la police, le médecin et l'officier des investigations criminelles. Le cliquetis des chaînes tintait dans mes oreilles, mais je ne pus trouver en moi assez de courage pour leur dire : « Faites-le donc monter avec nous, je ne puis supporter ce spectacle! » Malgré tout ce que ce crime avait de crapuleux, cette dégradation et ce supplice ravalèrent cet homme à un rang plus bas que celui d'animal.

J'allongeai le cou pour voir le prisonnier et je fus étonné de le trouver fier, le sourire aux lèvres, tout le long de la route. On aurait dit qu'il éprouvait beaucoup de joie d'être le héros de toute cette équipée qui n'aurait eu aucun sens sans sa présence.

Dans tous les crimes que j'ai eu à examiner, j'ai fait une surprenante constatation. Je ne sais si c'est un simple fruit de mon imagination, mais il m'a semblé que les criminels étaient invariablement fort enthousiastes. C'est comme s'ils éprouvaient un réel plaisir à commettre des crimes. On dirait qu'ils sont envoûtés. Peut-être cela vient-il de la sensation qu'ils éprouvent de sortir de l'inconnu pour se trouver soudain sous les feux de la rampe. Toute la préfecture est en effet sens dessus dessous à cause d'eux, et le parquet, avec tout sa superbe, se déplace en leur honneur.

LES MENOTTES

Je m'en vais vous raconter une histoire des plus extraordinaires dans les annales du crime. Elle s'est déroulée dans le dernier wagon de troisième classe du train du Saïd, dont les vitres et les persiennes avaient été démontées et enlevées par l'administration. On était en plein jour, et la réverbération du soleil et la chaleur intense rendaient encore plus insupportables les nuages de poussière saturée de relans de fenu grec et de transpiration qui se dégagèrent des corps et des couffins entassés les uns sur les autres. Tous les voyageurs parlaient à la fois ; on aurait dit qu'ils divaguaient sous l'effet d'une fièvre, et le son conjugué de leurs voix ressemblait au bruit confus des vagues.

Il y avait là une atmosphère de bazar. Un effendi était debout dans une position précaire sur un sac contenant je ne sais quoi. Il pouvait ainsi s'élever au-dessus du niveau de la foule pour crier à tue-tête les bienfaits d'un collyre

merveilleux qui guérissait tous les maux d'yeux y compris la conjonctivite, le trachome, l'inflammation des paupières, les yeux poisseux et larmoyants. Son prix dans les pharmacies était, prétendait-il, de dix piastres, mais — à titre exceptionnel — pour faire plaisir aux voyageurs, il céda le flacon à cinq piastres, en priant Dieu qu'il l'en dédommageât.

Auprès d'une des fenêtres était assis un gendarme retournant à son poste après avoir livré un prisonnier à la préfecture. En face de lui avait pris place un paysan ayant posé son grand couffin sous la banquette. Le couffin était soigneusement recouvert d'une couverture. Le soldat tenait en main la paire de menottes ouvertes qu'il avait enlevée tantôt des mains du prisonnier. Il s'amusait à les faire tourner autour de son doigt comme un gosse s'amuse avec un joujou. Le paysan était fasciné par ces objets brillants, et il entama une conversation avec le gardien de l'ordre. Il n'avait jamais vu des menottes de si près et il ne savait pas qu'elles s'ouvraient ainsi. Il était intrigué par ce système de fermeture et d'ouverture.

Le gardien lui dit en plaisantant : « Veux-tu les essayer ? » Et le paysan de lui présenter ses deux poignets qui furent vite passés dans les menottes. Le gendarme en pressait les extrémités — sans les fermer — pour montrer au paysan comment le truc fonctionnait. Tout à coup, pendant qu'ils en riaient tous deux à en perdre haleine, il y eut un déclic et les menottes se fermèrent par inadvertance.

Oh, malheur ! Que faire ? Le soldat n'en avait pas les clefs, elles se trouvaient au poste. Pouvait-il laisser les menottes aux mains du

paysan et retourner au poste avec ses propres mains vides? On l'arrêterait, on ouvrirait une enquête, on le traînerait devant un conseil de discipline... Il se sentait aussi lié que le paysan. Celui-ci, hébété par cette situation imprévue, esquissait un sourire idiot.

Il n'y avait rien à faire; il fallait retourner au poste. Le paysan devait interrompre son voyage pour accompagner le gendarme. Peut-être que l'officier ne ferait pas grand cas de l'incident quand ils lui raconteraient leur risible mésaventure. Après tout, les menottes n'étaient pas perdues.

A la station voulue, le gendarme descendit, suivi du paysan. Mais celui-ci allait oublier son couffin, et son compagnon d'infortune le lui rappela et insista pour l'aider à porter son fardeau sur la tête.

Je ne sais ce qui se passa au poste. La couverture posée si soigneusement sur le couffin avait-elle glissé, un soldat y avait-il fourré sa main pour voir s'il n'y avait rien à mettre sous la dent, toujours est-il qu'on y découvrit un cadavre coupé en quatre, et le paysan dut avouer qu'il comptait laisser son embarrassant colis sous la banquette et filer en douce !

AUTOPSIE

Mais revenons à notre ami, le médecin cupide de la préfecture. Je vous ai déjà cité quelques exemples des ruses qu'il employait pour excuser son avidité, car je sais que l'argent peut acquérir un charme irrésistible auquel certains êtres faibles ne peuvent ré-

sister. Mais je ne lui pardonnerai jamais un geste qui, tout en ne lui rapportant aucun bénéfice pécuniaire, est sans nul doute un indice évident de cruauté, de manque de conscience, d'absence de tout sentiment humain.

Je me rendis un jour avec lui pour enquêter dans une affaire criminelle. Une fille devenue enceinte avant d'avoir convolé en justes noces en fut l'héroïne. Des discussions oiseuses entre les deux familles avaient retardé la rédaction de l'acte de mariage, et entre-temps un embonpoint révélateur était devenu visible à l'œil nu. Peut-être que le fiancé trouva ce retard fort commode et, qu'en lâche, ayant obtenu ce qu'il désirait, il lui sembla opportun de se récuser. Peut-être qu'il reprocha à sa fiancée de s'être donnée à lui avant le mariage. Toujours est-il qu'une fois le scandale éclaté, le père emprisonna sa fille dans sa chambre, attendant le retour de son fils qui était en voyage. Elle vécut des jours et des nuits en sachant que son sort était scellé. Si l'attente de l'heure de son exécution lui brisait les nerfs, elle était encore plus troublée par le fait que le monument d'amour paternel érigé dans son cœur s'était effondré. Car autrement comment pourrait-elle concevoir qu'elle recevrait la mort des mains de l'auteur de ses jours ? Pouvait-elle dire qu'elle l'aimait, pouvait-elle affirmer qu'elle le haïssait ? Et comment pouvait-elle l'absoudre ?

Le frère retourna de voyage. Elle entendit de ses propres oreilles son père demander à sa mère d'aller passer la nuit chez sa soeur. La mère s'en alla en disant à sa fille à travers la porte fermée : « Il y a un Dieu, ma fille ! »

Le lendemain matin, le père se rendit chez

l'Omdeh (1) et lui apprit qu'il avait tué sa fille de ses propres mains pour laver l'outrage fait à son honneur. Il avait pris les devants pour que son fils puisse s'occuper du foyer, lorsqu'il serait en prison.

Nous pénétrâmes dans une pauvre mesure de paysans avec une cour intérieure à ciel ouvert et un escalier en briques rouges menant au premier étage. Le médecin ordonna de faire descendre le cadavre de la fille, puis il cria : « Apportez-moi un banc ». On le lui apporta ; c'était peut-être le seul qu'il y avait dans la maison, l'unique banc sur lequel tous s'asseyaient. Il fit poser dessus le cadavre, au bas de l'escalier. Au-dessus de nos têtes il y avait des femmes qui regardaient et parmi elles il y avait la mère. Toutes pleuraient et se lamentaient. Autour de nous se pressaient des gosses que nous écartions comme des mouches. Derrière la porte de la maison des centaines de curieux et de badauds tendaient le cou et écarquillaient les yeux au-dessus des épaules et entre les têtes. Le corps fut mis à nu devant tout le monde. Le « coiffeur de la Santé » sortit son bistouri, il ouvrit le ventre et en retira un rejeton mort-né entièrement constitué. Il le souleva en l'air comme pour le montrer à tout le monde.

Ce médecin aurait pu faire cette autopsie à l'intérieur du poste de police ou dans ses environs immédiats s'il ne voulait pas déranger l'officier de service. Il aurait pu transporter le cadavre à la préfecture. Mais il ne s'était nullement senti gêné de dépecer ce corps devant les parents et les voisins, dans la propre maison

(1) Maire du village.

de la défunte et sur l'unique banquette de la maison.

Il y eut un « gentlemen's agreement » entre l'accusé et l'Omdeh — d'une part —, et entre celui-ci et nous — de l'autre —, pour ne pas mêler le fils à l'affaire. Son nom ne fut pas mentionné à l'enquête bien que nous fussions certains que le meurtrier c'était lui.

Nous fîmes ensuite mander le fiancé : un jeune homme transi de peur. Comme il trouva aisé de nier et de se disculper ! Il est regrettable qu'il n'y ait pas dans le code une loi qui punisse de pareils lâches. N'était-ce pas lui qui avait occasionné ce crime ?

Une sensation d'oppression m'incommoda et je méprisai la vie lorsque la mère vint déposer devant moi. Avant de se retirer, elle s'arrêta un instant en réfléchissant, appuyée contre les sièges. Elle tourna vers nous un regard plein de sollicitation. J'eus pitié de cette femme et mon regard s'attacha à ses lèvres dans l'attente de ce qu'elle allait déclarer. Je m'attendais à ce qu'elle dise : « Faites attention à mon mari, il se fait vieux », ou bien : « Ma fille est innocente ; on s'est moqué d'elle ; que Dieu punisse celui qui a abusé d'elle », ou bien encore : « Dieu seul connaît mon malheur. Je ne sais si je dois pleurer ma fille ou mon mari. Mon cœur ne veut pas m'obéir, mais je lui pardonne ». Mais elle ne dit rien de tout cela, et elle prononça ces mots d'une voix enrouée :

— Ma fille avait une paire de boucles d'oreilles et une chaîne et nous les avons données à cet homme pour compléter la dot. Je voudrais que vous exigiez de lui qu'il me les retourne. C'est mon droit.

Ce père ne pouvait faire autrement que de tuer sa fille. C'est l'opinion publique qui lui avait mis le couteau entre les mains. Cette opinion publique représente l'honneur comme dépendant de l'intégrité virginale des filles de chaque famille. S'il n'avait pas tué, cet homme n'aurait pas pu vivre dans son village, car les villageois attachent une importance vitale à la conduite irréprochable des femmes. Le plus clair des conversations tourne autour de ce sujet, à tel point que certains jeunes gens considèrent comme un passe-temps agréable et un signe de leur virilité d'espionner les maisons du village. Si un scandale éclate, ils mettent sous observation celui qui est sensé être le vengeur. Celui-ci est — avant le mari — celui de qui on attend un geste violent, qu'on chine parce qu'il n'agit pas assez vite, qu'on excite à l'action et dont on se moque s'il passe sous silence l'atteinte à sa dignité. On dirait que c'est une action matérielle — et non morale — de cette société, qui aurait pour but d'écarter de son sein ceux qui ne suivent pas ses conventions.

Je fus maintes fois rappelé à cette obsession qui lie chez ces gens l'honneur à la conduite des femmes lorsque j'écoutais les prédicateurs. Ceux-ci, après une courte introduction ne parlaient point de la droiture, de la franchise, du courage ; ils ne condamnaient pas le mensonge, la fausseté, la trahison ; ils faisaient tout de suite un grand plongeon dans le sujet, se référant aux femmes, à leur vanité, et ils les montraient du doigt comme la cause de tous les maux. Ils répétaient que celui qui était coulant sur le chapitre de la fidélité féminine perdait son honneur. Il manquait de peu qu'ils ne disent :

« Et après ce que nous vous disons, vous êtes entièrement libres d'agir aussi violemment que vous le désirez ! »

J'observe ensuite les crimes dits de l'honneur tels qu'on les rencontre au Caire et dans les autres villes importantes. Je puis constater que dans ces cas c'est l'argent et non l'honneur qui entre en jeu comme cause du crime. C'est tantôt un frère — un voyou — qui accepte tout d'abord en silence l'argent que lui donne sa soeur ; c'est comme une aumône dont il la remercie. Plus tard il considérera ces dons comme un droit, comme une taxe consacrée. Puis il augmentera ses exigences. De son côté, la soeur aura graduellement changé d'opinion. Au début elle avait eu pitié de son frère et elle l'aidait parce qu'il était sans travail. Plus tard elle méprisera celui pour lequel elle travaille et s'esquinte. La dignité de ce frangin-voyou n'existera plus aux yeux de la soeur qui se moquera de ses menaces. Elle refusera de payer le tribut tout en craignant, dans son for intérieur, la vengeance de son propre frère. Beaucoup de filles de joie passent leurs jours tiraillées entre la résistance opiniâtre à leurs tyrans et la crainte continuelle de leurs gestes de violence.

*
**

De mon temps, le médecin de la préfecture recevait des honoraires supplémentaires — je crois que c'était deux livres — toutes les fois qu'il faisait une autopsie sur ordre du parquet général. Je vous ai déjà dit que cette opération se faisait dans la demeure même de la victime ou dans un terrain vague aux alentours du poste de police ou bien encore sur la berge du

Nil, quand il s'agissait d'un noyé. Tout ceci se passait au su et au vu du public, et c'était le « coiffeur de la Santé » qui s'en chargeait. Il se tenait accroupi auprès du cadavre, ouvrait le ventre et en retirait les entrailles, cependant que le docteur, debout, l'observait sans broncher.

Voici donc un homme mort d'une balle dans l'abdomen. Je m'attendais à ce que l'autopsie se limite à la région abdominale, dans le but de retrouver la balle. Eh bien, non ! J'entendis le médecin ordonner au coiffeur de sectionner la boîte crânienne avec une scie et d'en retirer la matière grise. C'était une opération qui n'avait rien à voir avec le cours de l'enquête, mais elle était nécessaire pour que le médecin puisse toucher ses honoraires !

Le figaro s'exécuta ; il sectionna à l'aide d'une scie les os du crâne, et toute la cervelle s'éparpilla sur le sol. Satisfait d'avoir fait le nécessaire, l'homme ramassa avec ses mains la masse gluante et la fourra de nouveau à sa place dans la boîte crânienne, tant bien que mal.

*
**

Je me souvient encore de ce noyé que j'ai découvert — ou bien est-ce lui qui m'a appelé, je n'en sais rien. J'étais avec un comité d'arpentage sur un terrain proche du Nil. Un soleil pâle d'automne brillait au firmament. J'étais assis par terre, sur une couverture, observant de légers nuages qui se promenaient dans le bleu limpide du ciel. Un oiseau à la longue queue tremblante et dont le nom m'est inconnu, picorait ça et là autour de moi, cherchant sa subsistance avant de rentrer dans son nid, le soir venu. A travers le champ de trèfle me par-

vint soudain une odeur nauséabonde, pénétrante et persistante comme si elle provenait d'un laboratoire chimique en plein rendement. L'écho des voix des paysans s'interpellant dans les champs voisins chantait à mes oreilles. J'avais cru que nous avions une heure de travail au moins pour terminer notre besogne. Mais je vis les membres du comité qui ramassaient leurs instruments et s'apprêtaient à partir. Ils se mirent tous en un rang, serrés les uns aux autres, devant moi, tournant leur dos au Nil. J'eus l'impression qu'ils voulaient me cacher quelque chose et je me frayai un passage à travers le barrage qu'ils formaient pour remonter le talus. J'aperçus sur l'eau un corps arrondi qui s'élevait et s'abaissait.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Ce n'est rien... ça doit être un animal crevé... peut-être un âne, ne vous déplaie.

— Comment un âne ? C'est un être humain qui est là devant vous.

— Faites-nous une faveur, monsieur ; ne nous occasionnez pas de tracas et de cassements de tête. Laissez donc cela flotter vers le nord ; il échouera bien quelque part ailleurs.

Ces paysans songeaient aux hommes de la préfecture qui allaient s'amener, au parquet, au médecin, aux gendarmes. Ils faisaient le compte du café, du thé, voire du déjeuner ou du dîner qu'il faudrait leur offrir. Cette histoire viendrait augmenter le nombre des crimes enregistrés dans cette localité même, et il y aurait un revenant de plus à craindre dans ces parages.

Mais moi, je ne bronchai pas avant qu'on n'ait retiré le cadavre de l'eau. Il était nu avec une corde de chanvre tressé au cou. Cela voulait

dire que des paysans, quelque part au sud du lieu où nous étions, l'avaient attaché pour le traîner loin de leur localité. Semblable à un bloc de glace qui fond, le corps suintait de l'eau de partout et le liquide dégoulinait et mouillait la terre tout autour. Les ongles étaient bleus, la peau des mains s'était détachée tel un gant, le ventre était gonflé avec, ici et là, des entailles boursouflées. C'est à ces endroits que le couteau s'était enfoncé. Les bras et les jambes semblaient trop petits pour un corps devenu aussi gigantesque, et bien que les yeux étaient troubles, il me semblait que le noyé nous dévisageait.

J'étais présent lors de l'autopsie, mais mon regard était dirigé ailleurs. Ce qui m'horripilait, c'était moins le spectacle dégoûtant que la froideur saisissante de la mort.

Nous ne sûmes jamais qui c'était. Des appels téléphoniques furent lancés à tous les omdehs de la région, donnant le signalement du noyé découvert par l'officier un tel, et en désespoir de cause, tous les villages en furent blâmés.

Je n'entendis jamais plus parler de cette victime et l'affaire fut marquée « contre inconnu » et classée.

VISITE MEDICALE

Je vous donnerai un nouvel exemple de l'insouciance du médecin de la préfecture au sujet d'une question qui peut paraître anodine mais que je ne puis approuver malgré l'explication apparemment plausible qu'il m'en a donnée.

Le jour de la visite médicale que doivent passer les prostituées, celles-ci forment un cor-

tège qui se dirige à pied au poste de police où se trouve le bureau du médecin. Leur démarche est fébrile, elles ne traînent ni ne pressent le pas. On dirait qu'elles réapprennent à marcher sur un parcours qui, loin d'être une promenade, est un chemin plein d'humiliation. Elles ne parlent point, et si ce n'était un pan de robe bleu ciel ou rose bonbon dépassant sous leurs habits noirs, personne ne comprendrait ce qu'elles sont. D'ailleurs les passants les laissent en paix, sans commentaires péjoratifs ou amicaux. Cette troupe qu'ils ont l'habitude de voir passer est pour eux un « corps de travailleurs » se frayant un chemin dans la vie.

Les femmes se groupaient dans le vestibule du poste et un garçon de bureau prenait leurs permis qu'il portait au docteur. Celui-ci notait sur ces permis qu'il avait fait l'examen médical et qu'il les avait trouvées exemptes de toute maladie vénérienne. Le cortège prenait alors le chemin du retour, en silence, et on voyait qu'elles ne comprenaient pas pourquoi elles étaient venues ni pourquoi elles s'en retournaient. « Le travail du gouvernement est ainsi ».

Et lorsque je demandais au médecin pourquoi il écrivait une telle déclaration sans leur faire passer la visite, il me répondait :

— Si je devais les examiner toutes, une à une, je perdrais un temps trop long et je serais forcé de marquer qu'elles sont toutes malades. D'ailleurs ceux qui les fréquentent ne savent-ils pas qu'ils s'exposent à la contagion ? Grand bien leur fasse !

AU SEIN D'UNE CITADELLE

Je ferais mes adieux au médecin envers lequel j'ai été si dur — malgré moi d'ailleurs et contrairement à mes habitudes, ce dont je m'excuse — en vous citant des faits pour lesquels il mérite un bon point.

Cet homme ne se mêlait jamais aux fonctionnaires, ses camarades. Rares étaient ceux qui avaient pénétré dans son logis, et pourtant il m'invita un soir à dîner. Mes nombreuses questions, fort pertinentes, et les regards étonnés que souvent je lui lançais lui avaient-ils fait sentir que je ne m'étais pas acoquiné avec la clique des fonctionnaires? Avait-il remarqué que je différais des autres en ce qu'on me voyait sortir de chez moi un livre sous le bras?

Toujours est-il que je pénétrai dans une demeure élégante et propre où l'on ne pouvait manquer d'apercevoir un savoir-faire européen : aux fenêtres, des rideaux de couleur tels que je n'en avais jamais vu à Manfaloute, des lumières tamisées, des meubles confortables de style anglais, une bibliothèque bourrée d'œuvres occidentales, un piano dans un des coins du salon. La maîtresse de maison vint à notre rencontre. C'était une dame à l'apparence avenante et respectable, et elle portait une belle robe. Je ne l'avais jamais vue auparavant ; elle devait vivre en recluse la plupart du temps. Et je me crus soudain transporté dans un salon — non du Caire — mais de Londres ou de Paris et je ne fus pas étonné quand j'appris que cette dame avait été éduquée au Collège du Sacré-Cœur. Elle se mit au piano et joua pour nous des airs que l'atmosphère de Manfaloute devait enre-

gistrer avec surprise et étonnement, en se demandant de quel monde inconnu pouvaient bien provenir ces airs étranges. J'appris qu'ils avaient des enfants, dont les photographies trônaient sur le piano. Ils les avaient mis en pension dans des établissements scolaires du Caire.

Il régnait dans cette maison une paix, une quiétude, une propreté, une finesse, un ordre remarquables, et pourtant je ne pus savourer, comme il se devait, le dîner magnifique servi dans des plats d'argent rehaussés de cristallerie fine, car je ne pouvais m'empêcher de faire des comparaisons entre ce spectacle et la conduite du maître de céans une fois hors de chez lui. Ces contradictions ébranlaient mon entendement si violemment que je fus incapable de les comprendre ou de les expliquer. Je sentais que j'étais en compagnie de gens qui s'étaient bâti un refuge pour eux seuls au milieu de la forêt. Autour de ce petit château ils avaient élevé des barricades. Ils sortaient dans la brousse pour chasser comme des bêtes féroces, puis s'en retournaient, se lavaient les mains, époussetaient leurs vêtements et goûtaient aux bienfaits que la civilisation leur offrait pour le délassement de leur corps et de leur âme.

Pour ma part, mon esprit demeura tout le temps au-delà de ces barricades, toutes mes pensées étaient centrées sur les habitants de la brousse qui vivaient au-dehors, car la Providence m'a toujours épargné l'affliction de me voir isolé de mes semblables par de telles barrières.

ACCOLADES ET EMBRASSADES

Il me semblait que les gens du pays devaient se dire : « Comment voulez-vous que ces fonctionnaires soient de bonne foi avec nous quand ils ne sont pas sincères entre eux ? » Il ne fait aucun doute que toutes nos nouvelles leur parvenaient au fur et à mesure. Ils les ruminèrent soigneusement et cachèrent un rire jaune sous leurs épaisses moustaches.

Il y avait à la préfecture un officier préposé aux questions relatives à la police et un autre pour celles des « ghaffirs » (gardiens). Chacun d'eux était père d'une grande famille et en était fier. Les deux étaient liés d'une amitié exemplaire. Toutes les fois qu'ils se rencontraient, au bureau ou dans la rue, la nuit ou le jour, ils se jetaient dans les bras l'un de l'autre et se donnaient force accolades et embrassades, cependant que la main de l'un tapotait amicalement le dos de l'autre — comme on tapote une pastèque — et que cet autre en faisait de même. Je les enviais et je souhaitais avoir un jour un ami auquel me lierait une telle amitié. Cela dura un temps assez long au bout duquel je ne sais ce qui advint. La chaude amitié se transforma en un clin d'œil en haine violente. Jusqu'ici rien d'extraordinaire. De tels revirements arrivent dans la vie comme en font foi les poésies, les proverbes et les maximes. Mais quelle ne fut ma stupéfaction lorsque je vis un jour le préposé aux gardiens assis à son bureau et s'appliquant à écrire un rapport dans lequel il formulait des accusations de toutes sortes contre son ancien ami, le préposé à la

police. Il tenait dans sa main gauche un petit calepin de poche et le compulsait en écrivant :

« Le 10 janvier — soit il y a cinq mois environ — le préposé à la police a noté dans le registre des faits divers qu'il était sorti faire une tournée nocturne à telle heure et qu'il était retourné à telle heure. Ce qui s'est passé en vérité c'est qu'il avait dépêché le gendarme Faza' Asfane, de la maréchaussée montée pour faire la collecte des carnets des gardiens dans les diverses localités. Le gendarme avait remis ces carnets au préposé qui les a paraphés à son domicile même d'où il n'avait pas bougé. »

• Puis il tourna les pages du calepin, atteignit un annotation importante et se remit à écrire :

« Le premier février, il a pris sans justification aucune, des dépôts de la préfecture, deux sacs de fourrage pour son cheval particulier. Le 2 mars »

Je l'interrompis pour lui demander :

— Qu'est-ce que c'est que cette histoire? Pourquoi faites-vous cela? Vous étiez pourtant de très grands amis.

Il tonna contre son ancien ami :

— Ce fils de chien, cet éhonté a présenté un sale rapport contre moi ! Vous imaginez-vous sa bassesse? Il notait tous mes faits et gestes comme si j'étais sous sa surveillance. Vous vous rendez compte? Il a énuméré le nombre de fois que je me suis rendu à la buvette du village ! C'est un menteur, un menteur effronté ! Mais n'ayez crainte, j'avais pris mes précautions. Ce petit calepin m'a sauvé, et avant qu'il ne m'envoie au diable — et il n'est pas fichu de faire quoi que ce soit —, je l'expédierai

aux cent mille diables moi-même ! Vous verrez demain ce qu'il va attraper !

Je me retirai en traînant le pas et j'avais grande envie de lui demander :

— Et moi ? Qu'avez-vous marqué sur mon compte dans votre calepin ?

Toutefois ce qui me rassurait un peu c'est qu'entre nous deux il n'y eut jamais ni accolades ni embrassades. Je vous promets cependant de vous parler de la buvette du village. C'est justement ce préposé aux gardiens qui m'y avait conduit pour la première fois et c'est grâce à lui que j'avais appris le chemin de cette buvette.

CINEMA SANS PERMIS

C'est pour des raisons semblables que les habitants de Manfaloute ne furent pas surpris quand ils apprirent un matin ce qu'avait fait l'officier de la police à l'un des habitants de la ville la nuit précédente.

Il y avait à côté de la préfecture une magnifique maison appartenant à un riche notable. Elle était dotée d'un immense jardin. Le propriétaire de cette splendide résidence portait le turban et son fils était coiffé d'un tarbouche. Le jeune homme était grand amateur de cinéma, à tel point qu'il avait monté une bonne installation cinématographique dans le jardin, avec un écran aussi grand que celui des salles de spectacle.

Il avait la gentillesse de nous inviter tous les soirs pour voir les films, en compagnie d'un petit nombre d'amis de la maison. Force tasses de café, de thé, des verres de sirop étaient

offerts aux spectateurs. C'était une de ces hospitalités pour lesquelles je remerciais le Seigneur. Ce richard était affilié à un grand parti politique qui était en ce temps-là au pouvoir.

Le préposé à la police était le premier à venir à ces soirées et le dernier à les quitter. Si jamais un travail devait le retenir un peu tard, il chargeait un gendarme d'aller prier l'amateur cinéaste de retarder un peu la représentation jusqu'à son arrivée. Il ne tarissait pas d'éloges pour notre hôte, pour sa générosité et son bon caractère, semblable — disait-il — à celui des anges. Parfois il demandait la projection d'un film qu'il désirait revoir et son vœu était toujours exaucé.

Puis un jour nous apprîmes que le ministère avait démissionné. C'est alors que je vis cet officier fort préoccupé, cherchant partout un bout de chandelle, du ruban de toile et de la cire rouge. Comme je n'avais jamais vu sur son bureau ces objets hétéroclites, je lui demandais avec curiosité :

— Il ne se passe rien de grave, j'espère.

— Une simple formalité. Je vais de ce pas dresser un procès-verbal de contravention à l'encontre de notre voisin parce qu'il dirige un cinéma public sans permis.

— Et qu'allez-vous faire? Allez-vous apposer les scellés sur la porte de la maison? Comment ces gens pourront-ils entrer et sortir de chez eux?

— Pour ma part je suis censé savoir que c'est la porte du cinéma et rien de plus. Ce n'est pas ma faute; ils n'ont qu'à s'adresser au tribunal.

— Est-ce que vous avez reçu des instructions en ce sens ?

— Ces choses-là ont-elles besoin d'instructions ? Vous savez que ce sera bientôt mon tour pour une promotion et pour l'obtenir sans coup férir j'ai besoin d'un tout petit coup de main !

Yéhia Hakki

*Traduction française
de la Revue du Caire*



SAINT JOHN PERSE,

poète lyrique

N.D.L.R. -- Le Prix Nobel de Littérature a couronné cette année l'œuvre du grand poète français Saint-John Perse. On sait que ce nom de plume cache la personnalité d'un diplomate très distingué, qui a occupé pendant longtemps les fonctions de Secrétaire Générale du Quai d'Orsay.

Ce qui est intéressant dans ce choix du jury c'est qu'il se soit porté pour la seconde année consécutive sur l'œuvre d'un poète et d'un poète qui, tout comme Quasimodo, ne jouissait pas jusque-là d'un très vaste succès dans son propre pays.

En ce siècle que l'on pourrait croire le siècle du roman, le jury du Prix Nobel a choisi un très grand nombre de fois des poètes pour son prix de Littérature. C'est là un jugement de valeur qui mérite d'être amplement médité et commenté. Il implique que la poésie, malgré sa vente infime en librairie, qui oblige la plupart des poètes, y compris Saint John Perse, à publier leurs œuvres à compte d'auteur — il y a là d'ailleurs, comme un symbole de la noblesse désintéressée du genre — malgré son faible succès populaire, constitue, dans l'opinion du jury de Stockholm un exercice artistique de la plus grande portée spirituelle, qui permet de le mettre au-dessus des plus gros romans tirés à des millions d'exemplaires.

On ne peut qu'applaudir à cette restitution de la hiérarchie des valeurs, que le succès de romans

plus ou moins commerciaux, plus ou moins pornographiques, offense. Il est bon qu'en couronnant si souvent des poètes, — et quoi qu'on pense du choix lui-même — le prix Nobel serve à combattre la dépréciation du goût littéraire due à l'inflation de romans commerciaux plus ou moins habilement camouflés et tente d'endiguer la marée montante d'une banalité qui a servi à insensibiliser à l'intérieur de comportements stéréotypes — et en général déséquilibrés, une grande partie de la jeunesse.

La seule manière convenable de parler de Saint John Perse c'est de citer son œuvre.

En effet, jamais écrivain n'a moins prêté à l'anecdote que le dernier grand lyrique français dans son isolement volontaire et orgueilleux qui l'a laissé longtemps, sinon méconnu, car il était une glorieuse légende, du moins presque inconnu. Au point qu'il a pu sembler à d'aucuns que c'était un mythe, une abstraction de poète que le jury Nobel vient de tirer de la pénombre où il se complaisait pour le placer au grand soleil de l'actualité.

Jamais, non plus, poésie n'a été aussi éloignée du commerce et de la publicité. Non qu'il s'agisse d'un hermétisme de chapelle confidentielle, mais simplement d'une dignité qui se refuse aux équivoques et aux prostitutions. Pas de tam-tam. Pas de scandales. Le poète n'a pas dansé le charleston sur la place publique, ne s'est produit dans aucun cirque, ni, en tant que poète, dans aucun salon, n'a pas défrayé la chronique sentimentale de la petite presse, n'a même assassiné personne. C'en est un désespoir pour les échetiers et les commères du coin.

Le poète Saint John Perse n'aurait-il en com-

mun avec le diplomate Alexis Léger que de l'avoir accompagné dans ses voyages en y faisant provision d'images ?

Cette attitude, à elle seule, jette déjà un jour sur ce que doit être, — et qu'est profondément —, cette poésie.

Avec elle, plus encore que de *grandeur*, c'est de *hauteur* qu'il faut parler.

Ou mieux, *d'altitude*, puisque hauteur a pris dans un contexte démagogique une acception péjorative et qu'il n'y a chez Perse qu'une élévation de point de vue et de langage naturelle, innée. Car, si « *Le vers se sent toujours des bassesses du cœur* » la réciproque est dans la même mesure relative, également vraie.

Exil, Pluies, Amers, Neiges, Eloges, Chronique, les titres eux mêmes sont des mots de tous les jours qui, du fait seul de leur isolement majuscule, prennent soudain à la tête du poème un prestige hiératique. Que si l'un d'eux s'inscrit sous le mystère d'*Anabase*, c'est parce qu'il n'y a pas d'autre vocable français pour désigner d'un seul mot la notion que Xénophon avait déjà faite sienne : Expédition dans l'intérieur. Connaître toutes les richesses de sa langue n'a jamais été un des attributs de la préciosité, au contraire, puisque celle-ci dans son impuissance, loin de la précision, est une perpétuelle et hasardeuse métaphore.

Laissons de côté les *Images pour Robinson Crusé*, travaux d'adolescence (1909).

Que les *Eloges* soient nourris du souvenir des Isles de l'enfance, que l'*Anabase* fasse la gerbe des glanes asiatiques du jeune diplomate, c'est probable, mais l'on trouverait davantage d'insularité créole chez Leconte de l'Isle et davantage de bibelots chi-nois chez Claudel. Pour Perse, la substance poétique

n'est jamais imposée par l'extérieur, elle vient de l'intérieur. Les états d'âme ne sont pas des paysages, — non plus qu'à la réciproque —, mais, au contact des particularités essentielles du monde, par un phénomène de pure catalyse, se développe la matière du poème.

Sans doute révèle-t-elle des éclairs d'atmosphère :

...les cavaliers de bronze vert sur de vastes chaussées.

Il n'en faut pas plus pour donner la vision et imposer le rythme du déferlement des hordes mandchoues au long de la muraille de Chine.

Pourtant, le dessein du poète n'est pas de tracer un scénario pour Cecil B. de Mille, comme l'analyse qu'en donna jadis Lucien Fabre pourrait le faire croire. Cette épopée, plus épique que la *Légende des Siècles*, ne fait jamais tableau, épisode. Elle est vue et sentie, elle aussi, de l'intérieur. Avant tout, elle est un grand poème de jeunesse virile :

— Fumées qu'un souffle nous dispute ! La terre toute attente en ses barbes d'insectes, la terre enfante des merveilles !....

Depuis un si long temps que nous allions en Ouest que savions nous des choses,

périssables ?.... Et soudain à nos pieds les premières fumées....

Jeunes femmes ! et la nature d'un pays s'en trouve toute parfumée....

Perse a enfourché le cheval maigre du conquérant. Sur son échine rugueuse il a traversé *.... un pays de hautes pentes à mélisses, où l'on met à sécher la lessive des grands.* Mais s'il a été la Horde d'Or, il n'a pas cessé d'être l'homme actuel

qui voit au fond du ciel à jeun de grandes choses pures qui tournent au plaisir ».

Après ce cri, un grand silence. De 1924 à 1941. Je l'ai dit, le diplomate n'a jamais battu la grosse caisse du poète. Il faut la rupture de la guerre avec son cortège : révocation, déchéance de la nationalité, éloignement, pour que le chanteur reparaisse.

Ce ne sera pas sans lutte contre l'inspiration : — *Je vous connais, ô monstres ! Nous voici de nouveau face à face. Nous reprenons ce long débat où nous l'avons laissé.*

Que voulez vous de moi, ô souffle originel ? et vous que pensez vous encore tirer de ma lèvre vivante,

O force errante sur mon seuil, ô mendicante dans nos voies et sur les traces du Prodiges ?

Le vent nous conte sa vieillesse, le vent nous conte sa jeunesse. . . . Honore, ô Prince, ton exil !

Et soudain tout m'est force et présence où fume encore le thème du néant.

Tout le poème *Exil* est fait de ce combat avec l'Ange et en acquiert une résonnance pathétique. Voici un homme parvenu au milieu de son âge et au faîte de sa carrière qui, voyant fléchir sa patrie, sent s'effondrer avec elle à la fois son propre présent et ses vues sur l'avenir, — pour ne rien dire du démenti brutal donné par les faits à ses idéaux passés —, ses plus légitimes espoirs et ses plus secrètes ambitions.

Alors seulement la dualité entre Alexis Léger, le diplomate briandiste, et le poète Saint John Perse va prendre tout son sens : car voilà que s'ébauche au fond de lui-même, un chant. Un chant de désespoir, peut-être, mais en qui sonne, discret, comme l'écho d'une incroyable délivrance. Dans le silence du fonctionnaire, le poète reprend enfin la

parole, revendique ses droits, impose à son tour sa vision et son expression longtemps contenues, non sans se reprocher parfois de goûter d'aussi gratuites délices égoïstes dans la trémulation frénétique de l'univers.

Est-ce symboliquement qu'*Exil* est daté de Long Island, le porche des émigrants ? En tous cas, la coïncidence, — si c'en est une —, est troublante, car, seule, cette mention éclaire l'équivoque qui termine le poème :

— *Et c'est l'heure, ô Poète, de décliner ton nom, ta naissance et ta race...*

Par le fait de la langue française « décliner » peut ici revêtir deux sens : Enoncer ou Refuser. Tous deux, dans le contexte, sont plausibles.

Après le combat du diplomate et du poète, terminé par la soumission de celui-là, dans l'écroulement de son univers, l'homme peut bien avoir la tentation de répudier nom et patrie pour n'appartenir plus qu'à l'élan qui reste sa seule richesse. C'est l'acceptation noire de la négation, du pessimisme, bien permise aux jours les plus sombres de 1941.

Au contraire, la mention de lien, rappelant que l'homme, en débarquant, va être obligé d'exciper de son état-civil, renforce sa notion d'identité. Il va être plus que jamais lui-même : *Dans un si grand revers que vous reste-t-il ? — Moi!...*

Plus que jamais au sein de la déroute matérielle et morale, il veut et doit rester lui-même et de son pays, et, comme premier gage, sur la terre étrangère, il va l'affirmer officiellement, avec fierté. Ainsi la localisation fait-elle partie de l'incantation en fournissant la clé vers l'espoir, l'optimisme malgré tout, en imposant la leçon de persévérance.

Et le poète, en effet, persévérera : En 1943,

Pluies, Neiges et *Poème à l'Etrangère* parurent à Buenos-Ayres ou à New-York.

Si le *Poème à l'Etrangère* est, malgré son arrière fond de guerre, une jolie chanson, *Pluies* et *Neiges* sont des poèmes d'inspiration complexe et contradictoire, dans lesquels on peut trouver à la fois la suite des luttes intérieures entre la liberté d'esprit du poète et les soucis de l'homme, avec l'écho d'un plus secret combat, de l'être humain contre le Démon de Midi.

Dès le début, l'expression *La fleur obscène du poème* peut alerter. Ici encore nous nous trouvons devant une ambiguïté, selon que l'on prend l'épithète dans son acception courante de flagrante impudicité ou dans son sens premier de mauvais augure.

— On doit ici remarquer que l'équivoque sur un mot à double acception, qui lance l'esprit dans deux directions différentes, apparaît, chez Perse, comme un procédé poétique efficace. C'est ce que la musique appelle l'enharmoine, quand une note introduite comme un dièze dans une clause est répétée, comme un bémol pour donner le départ à une autre partie de la phrase, procédé cher à Rameau, par exemple.

Cette technique de la double piste se retrouve jusque dans les titres. Combien de lecteurs du mot *Amers* n'y ont pas discerné un relent de rancune, au lieu d'y voir des repères maritimes ? Mais on sentira la richesse de ces ambivalences en songeant que si les *amers* sont bien des balisages, il est courant de qualifier les fonds océaniques de « gouffres amers ». On peut ainsi se risquer jusqu'au calembour. Le refrain des strophes du *Poème à l'Etrangère* en suggère un entre la *Rue Git-le-Cœur* (qui est une vieille rue de Paris) et « rugit le cœur » (allu-

sion à la guerre qui déchire ce Paris). Je me demande, — sans oser l'affirmer — si l'on ne peut pas voir là une application très subtile et très occidentalisée, — voire française —, du procédé des « mots-creiller » de la poésie populaire japonaise qui, comme dans les chansons des geishas, confère souvent à des termes-pivots une délicieuse ambiguïté, créatrice d'un climat très poétique, générateur à son tour sinon de pensées claires chez le lecteur, du moins de jours de surprise sur la conciliation lyrique des contraires.

Mais, revenons aux Poèmes. Toute l'alternance des inquiétudes internes et des élans internes se déroule sur le plan de la chair et de l'esprit.

La première demande : *Sur quelle couche nouvelle, à quelle tête rétive ravirons-nous encore l'étincelle qui vaille ?*

Elle évoque de plus en plus charnellement précise : *Le désir encore au flanc des jeunes veuves, des jeunes veuves des guerriers, comme de grandes urnes rescellées — ou les chambres où vit la sombre fleur du sexe —* tandis que le second se lamente : *Nous n'en finirons pas de voir traîner sur l'étendue des mers la fumée des hauts faits où charbonne l'histoire.* En symétrique, au verset de *Pluies* sur le désir stérile des jeunes veuves, répond la phrase de *Neiges* sur la *bien grande pitié des femmes de tout âge à qui le bras des hommes fit défaut.*

Dialogue émouvant entre les deux parties de l'être où la déploration n'atteint jamais la veulerie, où jamais le désir ne tombe dans le débraillé.

Le dernier recueil de Perse est intitulé *Chronique*. C'est la récitation d'une mentalité d'homme au seuil de son « grand âge ». Le septuagénaire (Perse est né le 31 mai 1889) se scrute dans une raideur

qui ne va pas sans une émotion sous-jacente devant tout ce qui lui incombe encore, devant le moment où sa vie va s'infléchir de manière définitive, où, après les récoltes vient la supputation de leur prix et le *temps d'éventer et d'honorer notre aire*. Moment d'acceptation aussi, prévu depuis la prime minute :

— *Grand âge vous voici. Rendez vous pris et de longtemps avec cette heure de grand sens.*

Le soir descend et nous ramène avec nos prises de haute mer. Nulle dalle familiale où retentisse le pas d'homme. Nulle demeure à la ville ni cour pavée de roses de pierre sous les voûtes sonores.

Il est temps de brûler nos vieilles coques chargées d'algues.

.....

Grand âge nous voici : Prenez mesure du cœur de l'homme.

Ainsi se termine, ainsi devait se terminer l'œuvre poétique de Saint John Perse décrivant une courbe harmonieuse, bien fermée, sonore et rigoureuse, d'un équilibre sûr et d'une unité rare.

En effet, ce qui frappe dès l'abord de ces poèmes c'est une étrange unité de ton, cette ampleur religieuse qui confère au poème une force d'incantation magique et qui provient vraisemblablement d'une longue fréquentation des rituels assyriens ou pharaoniques, comme de quelques littératures rattachées à des sources très antiques et très élevées. N'oublions pas que *l'Offrande lyrique* de Rabindranath Tagore en sa traduction d'André Gide est dédiée à St Léger Léger (premier pseudonyme de l'auteur d'*Eloges*), qui la lui avait révélée.

On pourrait penser aussi aux admirables recueils de Victor Segalen : *Stèles* et *Peintures* et aux rares

strophes éditées de son grand poème inachevé *Tibet* qui ont peut-être frayé la voie à la poésie asiatique d'*Anabase* qui en porte, dans toute son autonomie, la marque d'une parenté spirituelle.

— *Je t'annonce les temps d'une grande chaleur et les veuves criardes sur la dissipation des morts...* (Anabase)

Seigneur terrible de mon rire, voici la terre fumante au goût de venaison... (Pluies)

Dieux proches ! dieux sanglants ! faces peintes et closes...

Dieux proches ! dieux fréquents ! quelle rose de fer nous forgerez vous demain ?... (Poème à l'Etrangère).

Ne dirait-on pas de sentences proférées aux pieds d'un dieu d'obsidienne noire au fond des cavernes sacrées par le mage d'un culte mystérieux ?

Bien en deçà du verset claudélien qui, neumatique, découle des proses liturgiques du Moyen-Age chrétien, remonte la séquence de Perse. Lorsque Claudel articule son verset sur la durée d'un souffle, — c'était du moins sa prétention —, Perse équilibre la phrase en fonction du contenu évocatoire des mots essentiels qui la composent. On a vu plus haut le rôle de l'ambiguïté dans le choix de ces pivots. C'est que, — comme encore dans les textes des tombeaux et des temples des civilisations englouties —, pour lui le verbe crée. Nommer c'est posséder. Aussi ne peut-on nommer qu'à bon escient, car, attention ! Nommer à faux est susceptible de décieñcher des forces inconnues et des phénomènes catastrophiques ; le mot sacré ne peut donc être employé qu'à bon escient et dans de certains contextes qui compensent ces aspects maléfiques par leur potentialité favorable. Nous

sommes ici en présence d'une construction quasi-shamanique, créatrice d'envoûtement.

Perse, lui-même, qui s'est pourtant bien peu analysé publiquement, en a fait l'aveu dans une lettre au critique américain Mc Leish en parlant de cette *langue française, dont le pouvoir magique est trop souvent méconnu au bénéfice de son génie analytique.*

Procédé d'écriture, mais aussi de pensée, qui confère au discours son incomparable densité, sa plus haute noblesse, mais pas tellement exclusif cependant que le déroulement de la séquence ne soit coupé, par éclairs, d'un ou plusieurs vers de facture traditionnelle qui apportent un coup d'air dans la touffeur du temple suffocant. En outre, — et ce dosage est curieux — c'est dans ces alexandrins égarés, qui posent des cabochons ciselés sur le tissu compact du phrasé non mesuré, que se réfugie la tendresse secrète, réfrénée par la pudeur ombrageuse du poète :

- *Les milices du vent dans les sables d'exil....*
Ainsi va toute chair au silice du sel.... (Exil).
- *Tête nue et pieds nus dans la fraîcheur du monde....*
L'Ombre d'un grand oiseau me passe sur la face.... (Anabase).
- *Tel s'abreuve au divin dont le masque est d'argile....*
La terre encore au goût de femme faite femme
(Pluies)
- *Et ce fut au matin sous le ciel gris de l'aube..*
Neigeait-il cette nuit de ce côté du monde
Où vous joignez les mains..
(Neiges)

— *Je m'en vais, ô mémoire, à mon pas d'homme libre . . .*

Mais ce soir de grand âge et de grande patience..
(à l'Étrangère)

Chacun de ses alexandrins classiques, qui, isolé, conserve une force impressive exceptionnelle allège d'autant la rigueur du discours continu.

De plus, le poème échappe à la fois aux séquelles du mallarmisme et à celles du surréalisme qui sont les deux mamelles où s'est nourrie, alternativement et parfois simultanément, toute la poésie contemporaine. Expression continue alors que le surréalisme est spasmodique. Syntaxe continue, également, alors que le mallarmisme emploie une syntaxe fragmentée.

Retour à la ponctuation dans l'ordre matériel, mais surtout, à l'intérieur, répudiation du symbole et retour à la comparaison, grâce à qui choses et êtres demeurent eux-mêmes et à leur place. Un hall de gare n'est plus une serre. Il reste un hall de gare « *comme une palmeraie sous verre* ».

L'abus de la métaphore, — coupée de son support, ce qui constitue le symbole —, pas toujours évidente, pas toujours cohérente, faisant parfois du poème un répertoire d'images interprétables par le seul poète, — ceci n'est pas une critique fondamentale de sa valeur poétique intrinsèque, d'ailleurs —, est pour beaucoup dans la désaffection du public à l'égard de la poésie contemporaine. Dès que le poème ne s'impose pas, dès qu'il demande une opération intellectuelle consciente, un raisonnement abstrait, un appel à la logique pour résoudre l'illogique, il court le risque d'être inefficace. La poésie est une opération magique incompatible avec la lucidité aussi bien du sujet que du magicien.

Perse excelle à créer cet envoûtement dès le départ :

- Anabase : *Il naissait un poulain sous les feuilles de bronze.*
Un homme mit des baies amères dans nos mains.
- Exil : *Portes ouvertes sur les sables, portes ouvertes sur l'exil.*
- Pluies : *Le banyan de la pluie prend ses assises sur la ville.....*
- Neiges : *Et puis vinrent les neiges, les premières neiges de l'absence ; sur les grands lès tissés du songe et du réel.....*

L'atmosphère est créée, l'aura du poème se dégage des premiers mots. Elle s'accroîtra sans se modifier. Et c'est peut-être le principal grief que le commun puisse faire à l'œuvre complète du poète : celui d'être une oeuvre unique, sans renouvellement. Dès *Anabase*, le ton de la voix est posé. Il ne changera plus, pas plus que l'écriture ou le vocabulaire, jusqu'à *Chronique*. Mais, d'un autre point de vue, plus relevé que celui des apparences externes, n'est-ce pas le propre des grands lyriques que d'être ainsi créateurs d'un climat qui leur est particulier et dans lequel baigne l'ensemble de leurs poèmes, au point qu'il est impossible d'en méconnaître, fût-ce sur un fragment isolé, l'auteur. Comme il y a eu un climat Lamartine, un climat Mallarmé, il y a un climat Saint John Perse, désormais inséparable de la richesse littéraire française du XXème siècle.

En distinguant deux ans de suite des poètes, le Jury Nobel a rempli son cahier des charges, — qu'il oublie parfois —, puisque le père de la dynamite

lui fait obligation de distinguer des œuvres « allant dans le sens de l'idéal » (sic).

Ce faisant il rappelle l'attention du siècle sur cette vérité première que « le buste survit à la cité » et que les époques ne sont grandes qu'autant que leurs poètes l'ont été.

Nul plus que le haut fonctionnaire Alexis Léger qui, laissant les vains honneurs de la carrière, a confié au poète Saint John Perse le seul soin de le faire survivre n'en pouvait porter témoignage et en être exemplaire.

Henri de Portelaine



LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO

I

La Sauvegarde des Monuments de la Nubie

L'UNESCO tient chaque année entre la mi-novembre et la mi-décembre une Conférence Générale à laquelle sont représentés tous les Etats membres, assemblée qui entend et discute les rapports préparés par le Directeur Général et les principales branches au Secrétariat sur l'activité de l'Organisation et les plans des travaux pour l'année suivante.

Le problème qui intéressait le plus la R.A.U., et d'ailleurs tous les hommes cultivés de par le monde, était cette année la campagne internationale pour la sauvegarde des Monuments de la Nubie. Nos lecteurs ont pu suivre ici-même toutes les étapes de ce vaste mouvement de solidarité entre tous les Etats du monde. Mme. Christiane Desroches-Noblecourt en a brossé dans notre numéro d'octobre un remarquable et fort encourageant tableau, M. Louis-A. Christophe décrit, depuis le numéro de novembre, pour le bénéfice de nos lecteurs, les principaux monuments de la Nubie.

Nous sommes heureux de reproduire ici le discours du Dr. Saroit Okacha, Ministre de la Culture et de l'Orientation Nationale de la Province

Sud de la R.A.U. prononcé devant la Conférence Générale le jeudi 24 novembre.

Comme on le sait, la conférence a, depuis, approuvé à l'unanimité le rapport présenté par son Comité pour la sauvegarde des Monuments de la Nubie.

Le 8 mars 1960, le Dr. Vittorino Veronese lançait, au cours d'une cérémonie solennelle qui se déroulait ici même, un appel international pour la sauvegarde d'une partie du patrimoine culturel universel constitué par un ensemble prestigieux de monuments situés sur les territoires du Soudan et de la République Arabe Unie.

En répondant ainsi à la demande d'aide qui lui avait été faite par les Gouvernements de ces deux pays, l'Unesco donnait une preuve nouvelle de sa fidélité à l'un de ses objectifs essentiels, je veux parler de celui que l'Article I de l'Acte constitutif définit en stipulant que l'Organisation aide au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir, en veillant à la conservation et à la protection du patrimoine universel, de livres, d'œuvres d'art et d'autres monuments d'intérêt historique ou scientifique.

Le Haut-Barrage qui se construit actuellement sur le Nil répond à des exigences impérieuses dans un pays où la surface cultivée est trop petite par rapport aux besoins d'une population qui s'accroît rapidement....

....C'est une œuvre grandiose qui, déjà, par ses aspects scientifiques ne pouvait manquer d'intéresser l'Unesco. Je tiens à cet égard à rendre un hommage public aux savants soviétiques qui ont apporté et apportent une contribution considérable à la conception et à l'exécution du projet.

Mais cette œuvre de vie menaçait de destruction les témoignages que nous espérons éternels, d'une vie et d'une civilisation passées qui ont marqué l'empreinte de leur grandeur bien au-delà des limites du temps et de la géographie.

Nous croyons, en effet, fermement, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, que la culture n'a pas de frontières, qu'elle n'est la propriété de personne, qu'elle constitue, comme l'air et l'eau, un besoin de tous les hommes et que toute personne a le droit de bénéficier de la culture et de jouir des arts de chacun des membres de la famille humaine.

Le Gouvernement de la République Arabe Unie s'est efforcé, par tous les moyens, de résoudre le problème de la préservation des monuments nubien. Mais nous avons dû constater que la difficulté dépassait les limites de nos possibilités et qu'elle se posait à l'échelle internationale. Nous avons alors fait appel à l'Unesco pour lui demander son assistance technique, scientifique et financière afin de sauver l'héritage nubien dans les délais limités qui nous sont imposés.

Le Gouvernement que j'ai l'honneur de représenter ici a offert de céder la moitié au moins des objets trouvés par les expéditions qui participeraient aux fouilles en Nubie. Par ailleurs, il a indiqué qu'il autoriserait et encouragerait les fouilles en dehors de la zone menacée par l'inondation en Basse, Moyenne et Haute-Egypte. Il a offert de céder, en vue de leur transfert à l'étranger, les Temples de Débod, Taffeh, Dendur, d'Ellysis et Derr.

Dans le cadre de l'aide internationale qui nous est accordée, des experts des Pays-Bas, de Belgique, de Pologne et de France ont pris part aux travaux

accomplis par le Gouvernement de la République Arabe Unie.

En ce qui concerne la sauvegarde des deux temples d'Abou Simbel qui sont universellement considérés comme étant parmi les plus beaux de ceux qui ont survécu de l'ancienne Egypte, le Gouvernement de la République Arabe Unie a pris les mesures nécessaires pour l'établissement d'un avant-projet de construction du barrage de terre et d'enrochements destiné à les préserver.

Convaincu de la valeur inestimable que représentent pour le monde entier ces chefs-d'œuvre, le Gouvernement de la République Arabe Unie est fermement déterminé à porter ses efforts au-delà même des limites de ce qui, hier encore, nous paraissait le possible. Je suis heureux de pouvoir vous dire que mon Gouvernement a décidé d'affecter trois millions et demi de livres égyptiennes, c'est-à-dire environ dix millions de dollars des Etats-Unis, à la sauvegarde de ces temples. Ces crédits sont ouverts au budget de l'année en cours et des sept années financières à venir, à raison d'un demi-million de livres égyptiennes, soit environ 1 million 400.000 dollars des Etats-Unis par exercice.

Monsieur le Président, mon Gouvernement, qui ne doute pas du succès final des efforts de la solidarité internationale mobilisée par l'Unesco, a contracté une grande dette de reconnaissance envers l'Organisation et tous ses Etats membres, envers les personnalités illustres et augustes qui ont accepté de donner le patronage de leur très haute autorité à l'œuvre internationale entreprise. Notre reconnaissance va aussi aux Membres des divers Comités qui participent activement à la mise en œuvre de cette action internationale.

Je veux rendre ici un hommage particulier au

rôle essentiel qui a été joué et continue d'être joué par le Directeur général de l'Organisation, M. Veronese, et ses collaborateurs immédiats, MM. René Maheu et Jean Thomas, et plus particulièrement à Madame Christiane Desroches-Noblecourt.

De nouveaux Etats, en particulier ceux d'Afrique, ont obtenu récemment leur indépendance et sont devenus membres des Nations Unies et des Institutions spécialisées.

Qu'il me soit permis, en tant qu'Africain, de saluer leur entrée dans la grande famille internationale et de formuler les vœux les plus chaleureux pour la prospérité de leurs peuples.

Les trois enquêtes sur l'état des besoins de l'éducation en Afrique, dans les pays arabes et dans l'Asie du Sud-est — — constituent une étape importante dans l'intensification de l'aide nécessaire au développement de l'éducation dans ces pays.

Mais le problème du financement massif de cette aide reste posé, bien que les perspectives que nous donne la création de fonds spéciaux et de l'Association financière internationale puisse encourager certains espoirs.

Ce sont les valeurs culturelles qui font prendre conscience aux peuples de leur raison de vivre et qui, partant, assurent leur dignité au regard d'eux-mêmes ou d'autrui. Et aujourd'hui il n'est rien à quoi l'Africain, qu'il soit blanc ou qu'il soit noir, attache plus de prix que la reconnaissance de cette dignité.

N'en doutez pas, l'ardent mouvement de libération qui du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest s'est emparé, comme une flamme, de cet immense continent, ce n'est pas un soulèvement de haine ou de vengeance, c'est avant tout une revendication de

dignité. Et plus il sera accueilli comme tel, plus il s'épanouira en une réconciliation fraternelle.

A cette Afrique qui se cherche, les vieilles civilisations de la vallée du Nil offrent ses plus anciennes raisons de fierté.

Il ne s'agit pas uniquement, ni même principalement de conserver des pierres, si belles et si vénérables soient-elles, il s'agit avant tout de façonner les esprits d'aujourd'hui et les cœurs de demain. En faisant en sorte que les rayons du soleil levant continuent à jamais de pénétrer dans les profondeurs sacrées du temple d'Abou Simbel, vous ne préserverez pas seulement pour les générations futures un trésor incomparable de beauté, vous ferez lever au cœur de la vieille Afrique la jeune espérance de la fraternité humaine.

*
**

En dehors de cette tâche primordiale et urgente, l'Unesco a examiné notamment les rapports et projets soumis par le Secrétariat notamment sur le Projet Majeur pour le Rapprochement de l'Orient et de l'Occident, les Activités Culturelles Générales et les Sciences Sociales. Nous croyons intéressant de placer sous les yeux de nos lecteurs des articles préparés par les responsables de ces diverses branches, qui permettent de se faire une idée des activités de l'Unesco et de l'esprit dans lequel ces projets sont conçus et exécutés.

II

**Les Valeurs Culturelles et la Coopération
Internationale**

Si l'Unesco a été fondée pour promouvoir dans l'intérêt de la solidarité et de la paix internationales une meilleure connaissance mutuelle entre les peuples en favorisant les échanges de personnes, d'idées, d'informations et d'expériences, elle a été amenée peu à peu à assumer une autre tâche : celle d'aider certains Etats membres à mieux développer leur vie nationale dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture.

Par la nature des choses, l'aide technique à fournir aux Etats membres joue un rôle plus grand dans les secteurs de l'éducation et des sciences que dans celui de la culture. C'est pourquoi le Département des Activités culturelles ne peut guère recourir aux ressources extra-budgétaires qui sont mises à la disposition de l'Unesco dans le cadre de l'Assistance technique et encore moins du Fonds spécial des Nations Unies. Toutefois, son programme comporte une part de plus en plus grande de projets qui correspondent aux désirs des Etats membres d'obtenir, par l'intermédiaire de l'Unesco, une aide concrète pour certaines entreprises d'ordre culturel.

Le Programme et le Budget pour 1961/1962 prévoient une augmentation sensible des fonds destinés à cette assistance dans les domaines de la protection des monuments, du développement des musées et des bibliothèques et de la promotion de l'éducation artistique. La négligence à l'égard des trésors culturels, si fréquente encore au XIXème siècle, est devenue de plus en plus rare. La plupart

des pays attachent sa juste valeur à la préservation ou à la restauration des monuments qui font partie de leur patrimoine artistique et incarnent souvent leur conscience historique. Malheureusement, les conditions modernes contribuent parfois à mettre en danger ces monuments dont la préservation pose des problèmes techniques souvent très délicats et pour lesquels doivent être consultés des experts étrangers. Dans le même ordre d'idées, il faut aider les pays à améliorer leurs musées ou à en créer, là où il n'en existe pas un nombre suffisant.

Dans le domaine de la préservation du patrimoine culturel de l'humanité, un effort spécial est réalisé pour le sauvetage des monuments de Nubie menacés par le lac artificiel du haut-barrage d'Assouan qui répond à des besoins vitaux du développement agricole et industriel de la République Arabe Unie. L'appel que le Directeur général a adressé au monde entier : gouvernements, institutions savantes, fondations, organisations privées et grand public, devrait permettre d'exécuter les fouilles nécessaires en Nubie égyptienne et soudanaise, de terminer les travaux de documentation scientifique, de déplacer des temples et de protéger notamment les ensembles monumentaux d'Abou Simbel et de Philae. Jamais jusqu'à présent un pareil effort collectif n'a été tenté pour sauver un ensemble architectural et archéologique aussi considérable.

Un autre domaine dans lequel les Etats sollicitent de plus en plus l'aide de l'Unesco est celui des bibliothèques et de leurs services annexes. Il n'est guère besoin d'insister sur la part que les bibliothèques publiques sont appelées à jouer pour le progrès de l'éducation des adultes dans les pays en voie de développement économique et social, ou

d'autre part l'éducation des jeunes requiert l'extension des bibliothèques scolaires des différents degrés. A cet égard, les besoins de l'Afrique tropicale seront pris particulièrement en considération.

En ce qui concerne l'éducation par l'art et les arts artisanaux, le programme doit permettre d'aider au progrès de la vie culturelle de la communauté, notamment par des conseils d'experts pour la recherche et la préservation des traditions artistiques et musicales, ainsi que pour la création de maisons de culture. Cette assistance pourra être particulièrement précieuse à certains pays ayant récemment accédé à l'indépendance.

L'assistance que l'Unesco a prêtée aux pays de l'Asie du Sud dans le domaine de la production de textes de lecture va entrer dans une phase nouvelle. On envisage, en effet, tous les problèmes d'une promotion réelle de la lecture : la préparation, la production, la distribution et la diffusion des textes ainsi que le développement des organisations professionnelles compétentes. On ne visera plus surtout désormais le nouveau public qui vient d'apprendre à lire, mais le public général des lecteurs qui aspirent à trouver dans leur propre langue les publications les plus variées.

Conférences et Stages d'étude

Plusieurs réunions d'études contribueront puissamment à la formation des spécialistes et de ce fait au développement de la vie culturelle des divers pays. Ainsi le programme de 1961/1962 prévoit : un stage d'études sur le développement des bibliothèques publiques en Afrique tropicale, un autre sur celui des bibliothèques universitaires en Amérique latine, un troisième sur la bibliogra-

phie, la documentation et l'échange de publications dans les Etats arabe ; un stage d'études pour les Etats de l'Amérique latine sur le rôle éducatif des musées ; une réunion régionale en Asie du Sud des directeurs d'institutions nationales qui s'occupent de la promotion de la lecture, à laquelle seront conviés des directeurs de maisons d'édition ; un stage régional sur l'éducation par l'art et les arts artisanaux en Amérique latine et des séminaires régionaux sur les problèmes du droit d'auteur.

Pour la première fois depuis plusieurs années, le Comité international pour les monuments, les sites d'art et d'histoire et les fouilles archéologiques se réunira en séance plénière. Pour la première fois aussi les représentants des Hautes-Parties contractantes à la Convention internationale pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé se réuniront afin d'examiner les problèmes concernant l'application de la Convention et du Protocole.

Le programme prévoit de nouveau une aide de l'Unesco pour l'organisation d'entretiens internationaux, soit dans le cadre du programme normal du département soit dans le contexte du Projet Majeur pour l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident. Un de ces colloques sera certainement consacré aux cultures de l'Afrique tropicale, pour faire suite à celui d'Ibadan en décembre 1960 dont on attend une aide précieuse pour l'élaboration du programme d'action culturelle de l'Unesco en Afrique.

Un événement important de l'année prochaine sera la Conférence diplomatique que le Directeur général de l'Unesco, conjointement avec le Directeur général du Bureau international du Travail et le Directeur du Bureau de l'Union de Berne, convo-

quera pour le printemps de 1961, afin de faire adopter une Convention internationale concernant la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion. L'instrument juridique, qui a été préparé par une réunion d'experts au mois de mai dernier, marquera l'aboutissement de longs travaux de préparation dans le domaine à la fois très important et très complexe des « droits voisins ».

Du film d'art aux sciences humaines

Parmi les développements nouveaux, il convient de signaler notamment la création d'une section de films d'art dans la Division des Arts et Lettres qui aura la responsabilité d'un programme encore modeste d'échanges d'informations et d'expériences dans le domaine du film sur l'art, du film culturel et de la culture cinématographique. Il y a lieu de signaler également les débuts d'une action méthodique en vue de réunir les informations nécessaires sur les sources d'histoire ; comme première étape, un guide des sources de l'histoire latino-américaine qui se trouvent dans les archives d'Europe et d'Amérique du Nord sera élaboré, avec l'aide de l'Unesco, par le Conseil international des archives. La Fédération internationale des associations de bibliothécaires établira un centre de documentation en collaboration avec l'Unesco.

Les périodiques : *Museum*, le *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, le *Bulletin du droit d'auteur*, l'*Index Translationum*, les *Catalogues de reproductions en couleurs de peintures*, continueront à être publiés en même temps que sont prévus un nouveau Bulletin mensuel sur la

Bibliographie et la Documentation et une série de publications spécialisées.

Les traductions des œuvres représentatives de la littérature mondiale seront poursuivies tant dans le cadre du programme normal que dans celui du Projet Majeur Orient/Occident. Un effort spécial sera entrepris pour stimuler la diffusion de ces œuvres en éditions à bon marché, ainsi que celle des chefs-d'œuvre de l'art mondial qui font l'objet des grands albums de l'Unesco.

Dans tous les secteurs des activités culturelles, les organisations internationales non-gouvernementales, qui réunissent savants, écrivains, artistes et autres spécialistes, jouent un rôle décisif. Certaines d'entre elles se substituent pour ainsi dire à l'Unesco qui délègue entièrement aux organisations privées compétentes l'exécution des tâches qui lui incombent, comme c'est le cas dans les domaines de la musique et du théâtre. Aussi le programme et le budget de 1961/62 prévoient-ils une aide plus substantielle à certaines de ces organisations, notamment au Conseil international de la Philosophie et des Sciences Humaine. Grâce à des subventions plus élevées, ces organisations pourront intensifier leur action en dehors de l'Europe et devenir de plus en plus universelles. Les nombreuses réunions de savants, d'artistes, d'écrivains, la recherche et la documentation scientifiques, les revues spécialisées auxquelles l'Unesco apporte ainsi son concours financier et moral, peuvent être considérées comme une contribution particulièrement importante à la collaboration culturelle internationale.

Si par son programme d'activités culturelles l'Unesco contribue moins que dans d'autres domaines à l'assistance technique fournie aux pays sous-équipés, elle leur rend en échange un service psy-

chologique fort important. Le pays le plus pauvre du point de vue industriel et économique est souvent riche en valeurs culturelles dont il est justement fier et qu'il est capable de communiquer aux autres. Ainsi un échange réel, une action à double voie pourra s'établir qui permettra à tous les pays sans exception de donner, de recevoir, de s'enrichir mutuellement. Le monde entier devient plus riche dans la mesure où plus de pays, plus d'hommes, participent pleinement à cette intercommunication des trésors culturels et des valeurs de l'Esprit.

Rudolf Salat,

*Directeur du Département
des Activités Culturelles*

III

L'Unesco et le Rapprochement de l'Orient et de l'Occident

Le Projet majeur sur l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident a été adopté il y a quatre ans ; sa mise en œuvre doit être menée encore pour six ans, à compter du début de 1961.

Le but du Projet est essentiellement le rapprochement et l'entente entre peuples d'Orient et d'Occident, au plan du plus large public, grâce à une meilleure appréciation mutuelle de leurs valeurs culturelles. Dans cette perspective, l'idée s'est imposée de plus en plus clairement que, sans négliger les hautes expressions du génie de chaque peuple offertes par les civilisations au cours de leur histoire, il fallait donner toute l'attention voulue aux con-

ditions sociologiques de la vie culturelle d'aujourd'hui, notamment en Orient, et aux possibilités renouvelées d'échanges entre pays d'Orient et d'Occident.

Un budget en augmentation notable est proposé pour ce Projet majeur. Ce complément de crédits, il est envisagé d'en utiliser une partie importante pour faciliter les initiatives des Etats membres et leur permettre de mettre en œuvre, au titre du Projet majeur, des programmes bien conçus et bien intégrés intéressant leur vie nationale et leurs échanges mutuels : réunions d'études sur des questions cruciales ; présentation de leur culture au public d'autres pays par des publications, le rassemblement de petites expositions, etc. ; accueil aux expressions des cultures de pays de l'autre zone, publication de traductions, création de galeries d'art comprenant des originaux ou des reproductions, large utilisation des grands moyens d'information, organisation de campagnes et de manifestations diverses ; amélioration de l'enseignement dans le sens du Projet majeur et multiplication, grâce à une collaboration internationale, des instruments et auxiliaires qui peuvent y contribuer ; mise en train d'activités intéressant la jeunesse et les adultes ; mesures destinées à faire une place de plus en plus grande, dans l'enseignement universitaire, aux cultures lointaines. Ce sont là quelques exemples de l'action recommandée aux Etats membres, dont les Commissions nationales sont invitées à créer des comités spéciaux de coordination. Le Secrétariat continuera à les assister de ses conseils, à assurer entre eux une circulation régulière d'informations (notamment grâce au bulletin *Orient-Occident*), à mettre à leur disposition du matériel et des services divers. L'aide qui leur sera accordée au

titre du programme de participation aux activités des Etats membres pourra, comme par le passé, prendre la forme d'une assistance financière partielle ; mais elle pourra aussi revêtir la forme d'un octroi direct d'équipement, voire, dans certains cas, d'un envoi d'experts. Elle ira à des projets qui, non seulement reflèteront l'esprit de désintéressement et de réciprocité du Projet majeur, mais encore seront susceptibles, par leur ampleur, de connaître un certain retentissement dans la vie nationale et internationale.

De manière analogue, les organisations non gouvernementales qui sont à l'œuvre dans les divers secteurs des arts et des lettres, comme celles qui se préoccupent de l'enseignement ou de l'éducation des adultes ou des mouvements de jeunesse, pourront être assistées dans des entreprises qu'elles mèneront en liaison avec le Secrétariat.

Confrontation des valeurs culturelles

Passons maintenant aux activités que le Secrétariat planifie plus étroitement, et dans lesquelles la responsabilité de l'Unesco est plus nettement engagée. Au plan des études et des recherches de base, certaines méthodes, dont la valeur n'a plus à être démontrée, continueront à être appliquées : libres entretiens de personnalités éminentes, pour l'organisation desquels l'Unesco s'assure la collaboration de diverses institutions intellectuelles ; enquêtes sociologiques confiées à des savants et à des instituts spécialisés ; multiplication des voyages internationaux aux fins d'études et de contacts savants. La confrontation des valeurs essentielles des grandes cultures, l'étude de leurs rapports, appellent des recherches suivies ; ces travaux ne

sauraient être abandonnés. Mais l'expérience acquise a permis de dégager un problème crucial, dont l'étude commande toute l'entreprise de rapprochement de l'Orient et de l'Occident : celui des modalités de la communication entre personnes de cultures différentes. Parmi les multiples aspects concrets de ce problème plusieurs font l'objet d'études de sciences sociales qui, amorcées en 1959-1960 seront intensifiées et coordonnées plus étroitement en 1961-1962.

Il est apparu d'autre part qu'un encouragement décisif devrait être donné à des travaux tendant à l'étude et à la présentation des valeurs culturelles de certaines régions, notamment en Orient, dans le cadre de grands ensemble géographiques, et dans la perspective du dynamisme actuel de ces cultures lié à des conditions sociales nouvelles ; il est apparu en même temps que ces cultures en pleine évolution ne pourraient être correctement appréciées que sur la base de travaux menés par des savants participant à ces cultures elles-mêmes, en association avec leurs collègues d'autres pays. Pour répondre à ce besoin, et aussi pour permettre à l'action du Projet majeur de se prolonger en des institutions qui dureront après lui, l'Unesco se propose d'apporter un concours à quelques « institutions associées pour l'étude des civilisations », situées en Asie et spécialisées dans l'étude de régions culturelles déterminées. Les négociations menées en 1959-1960 permettent d'envisager que trois de ces institutions commencent à fonctionner dans le courant de l'exercice 1961-1962, respectivement à Tokyo, à Delhi et à Beyrouth, avec l'appui des autorités nationales, et en relation avec des centres d'études situés dans d'autres pays.

Avec les éducateurs

Au plan de l'éducation scolaire, on ne peut négliger d'entretenir le mouvement d'intérêt qui se développe au sein du personnel enseignant en faveur de la compréhension Orient-Occident, ni d'aider les maîtres, grâce à des réunions et à des stages d'études, à préciser les meilleures méthodes à appliquer à cette fin, à reconnaître les problèmes qui se posent et à étudier les moyens d'y répondre, notamment grâce à une collaboration internationale. Ces activités seront donc poursuivies, en collaboration avec les commissions nationales et les organisations de la profession enseignante, de même que seront organisées, dans les écoles associées, les expériences pédagogiques qui permettent d'éprouver des méthodes nouvelles. Cependant, c'est sur la multiplication des textes et des matériaux scolaires adaptés à cet enseignement que se concentrera l'effort principal de l'Organisation. Les réunions et stages organisés en 1960 (Nouvelle-Zélande, Japon, etc.) ont souligné l'importance d'une action dans ce domaine ; ils ont aussi dégagé l'idée que cette action ne sera pleinement efficace qu'en prenant la forme d'un effort concerté entre Etats membres, chacun élaborant, sur sa culture et son mode de vie, à l'intention des autres, les éléments que ceux-ci, par l'entremise de l'Unesco, pourront adapter à leurs propres besoins.

Le même principe sera à l'œuvre au plan de l'éducation extra-scolaire des jeunes et des adultes : l'Unesco encouragera surtout la production et l'échange, par les organismes qui sont à l'œuvre dans ce domaine, d'instruments d'information sur les modes de vie et les cultures d'Orient et d'Occident, et s'appuiera sur la presse de ces organismes. En

même temps, on poursuivra les programmes de bourses de voyages intéressant les enseignants et les animateurs de mouvements d'éducation extra-scolaire.

Littérature, Arts, Information

Parmi les activités qui intéressent directement le public, le programme de traduction d'œuvres représentatives de l'Orient est maintenant en plein rendement, et chaque mois paraissent, en anglais ou en français, plusieurs des grandes œuvres dont la traduction était en chantier. On ne peut que poursuivre et développer ce programme bien établi, et dont l'importance est reconnue. Mais on le complètera aussi, en encourageant les Etats membres, tant à traduire ces mêmes œuvres en d'autres langues occidentales qu'en faisant paraître dans les langues de l'Orient des versions de chefs d'œuvre occidentaux. Des manuels constituant des introductions à chaque littérature d'Orient seront aussi publiés.

Il n'est pas proposé non plus de modifications importantes aux programmes de diffusion de reproductions des chefs-d'œuvre de l'art, notamment par les expositions itinérantes, et de diffusion des musiques de l'Orient par des albums d'enregistrements qui seront réalisés en plus grand nombre par le Conseil international de la musique.

Enfin, parmi les possibilités multiples qu'offrent les grands moyens d'information pour atteindre le plus large public, l'Unesco doit concentrer ses ressources sur la production et la diffusion sur une large échelle d'un petit nombre de publications et de réalisations conçues de manière à pouvoir être adaptées aux besoins et à la situation des différents pays : brochures, émissions radiophoniques,

films fixés, affiches photographiques, etc. Elle entend en outre stimuler dans le sens du Projet majeur l'initiative propre des agents de l'information, en apportant son concours à la production de certains films et programmes de télévision d'intérêt culturel, surtout dans les pays encore insuffisamment équipés dans ce domaine, et en mettant en œuvre un plan d'échanges de producteurs de radio et de télévision entre l'Orient et l'Occident.

L'ensemble de ce plan de travail est donc conçu comme une étape centrale dans le développement d'une action coordonnée visant à la fois à stimuler un large mouvement d'intérêt, à éclairer un ensemble de problèmes interculturels, à développer des méthodes valables d'éducation et de collaboration internationale, à mettre en circulation du matériel de haute qualité à l'usage de différentes catégories d'utilisateurs, à former les cadres humains d'une action durable, et à contribuer à l'établissement de quelques institutions-clés conçues comme des structures permanentes de la vie internationale de la culture.

Jacques Havet

*chargé de la coordination
du Projet majeur*

IV

Les Sciences Sociales et l'Exploration de l'Univers Humain

L'Acte constitutif de l'Unesco indique avec suffisamment de netteté ce que doivent être les objectifs de l'Organisation en matière des Sciences Sociales. Ils consistent essentiellement à aider les

spécialistes de tous les pays à instaurer entre eux une coopération capable d'accroître, à l'échelon mondial, les moyens et les possibilités de leurs disciplines, et de mettre leurs connaissances au service des fins ultimes de l'Unesco : la paix internationale et la prospérité commune de l'humanité. Plus spécialement, il s'agit de « favoriser la connaissance et la compréhension mutuelle des nations », et partant de donner une vigoureuse impulsion à la recherche scientifique et notamment à l'étude des peuples, des sociétés et des cultures dont la diversité n'exclut pas l'unité profonde. Il s'agit enfin de réaliser par la coopération des nations du monde dans les domaines de « l'éducation, de la science et de la culture » la grande œuvre de « prospérité commune » dont l'espérance a bercé l'humanité depuis son enfance mais que les stupéfiants progrès de la science sont sur le point de mettre à notre portée.

Un vaste réseau d'associations internationales de spécialistes d'une seule discipline (science politique, science économique, sociologie, science juridique), a été complété par un *Conseil international des sciences sociales* où se groupent pour un effort commun les représentants de la plupart des sciences de l'homme. C'est avec l'aide de ces associations (auxquelles sont venus s'adjoindre des groupements de psychologues, de démographes et d'africanistes) qui permettent à la fois la spécialisation et la coopération des spécialistes venus d'horizons divers, que se forge un dispositif efficace de communication qui rend la production scientifique de tous les pays accessible à chacun d'eux. Les bibliographies internationales, la *Revue internationale des sciences sociales*, les dictionnaires de termes fondamentaux s'efforcent d'affermir cet échange indispensable

d'information scientifique. Ces activités seront poursuivies et développées dans le sens d'une extension linguistique en même temps que culturelle. En ce qui concerne par exemple la *Revue internationale des sciences sociales*, le Secrétariat étudiera la possibilité d'en préparer une édition espagnole et les travaux de terminologie pourraient porter également sur la langue arabe.

Recherche et enseignement

L'impulsion donnée au progrès des connaissances vise essentiellement à améliorer l'enseignement des sciences sociales au niveau universitaire, qui est celui où elles sont le plus souvent insérées dans les programmes d'études et à encourager la formation de spécialistes familiarisés avec les méthodes de la recherche fondamentale. A ce dernier point de vue, il s'agit surtout d'encourager l'intérêt des chercheurs pour deux aspects de la science qui semblent autoriser de grands espoirs : celui du rôle des mathématiques dans les sciences sociales et celui de la place que la psychologie pourrait jouer dans une conception intégrée des sciences sociales.

Le progrès de l'enseignement proprement dit, comme d'ailleurs le développement de techniques plus traditionnelles de recherche, doit être envisagé non seulement au niveau académique, mais en liaison avec le développement économique et social auquel les sciences sociales peuvent apporter une contribution majeure. Il importait, par tous les moyens appropriés et notamment par des stages ou cours de perfectionnement, d'intéresser à l'enseignement des sciences sociales tous ceux qui, tout en ne faisant pas de ces sciences l'objet principal de leurs profession, sont néanmoins amenés à en

envisager l'application dans les secteurs publics ou privés liés au développement économique et social. Mais surtout, dans la mesure où pour les gouvernements le recours aux techniques et aux connaissances des sciences sociales permet d'orienter ou de contrôler les phases du développement économique et social, l'Unesco, tout en laissant entièrement à ces gouvernements l'initiative et la responsabilité qui sont les leurs sur le plan politique, se devait de faciliter ce recours en mettant à leur disposition experts et enseignants par la voie de l'assistance technique et du programme de participation. A cet égard les besoins des Etats africains, surtout de ceux qui ont récemment accédé à l'indépendance, détermineront dans une large mesure l'extension d'un programme adapté au continent noir.

Une action de cette nature progresse d'ailleurs sans préjudice d'initiatives qui s'exercent dans le cadre universitaire. Dans le contexte de l'enquête pour ainsi dire permanente poursuivie par l'Unesco sur l'enseignement des différentes sciences sociales, on analysera dans les années à venir l'enseignement de disciplines autres que celles qui ont été déjà étudiées et l'on mettra à jour le résultat d'enquêtes précédemment achevées ⁽¹⁾. De plus aux ressources, ainsi offertes aux chercheurs s'ajoute l'aide croissante que leur apportent l'enseignement et la re-

(1) Dans la collection « L'enseignement des sciences sociales », les brochures consacrées à l'enseignement supérieur de la sociologie, de la psychologie sociale et de l'anthropologie culturelle, des relations internationales, des sciences économiques, du droit, de la science politique, de la criminologie, de la statistique, de la démographie, de l'administration publique. Des ouvrages distincts ont étudié, dans la même collection, l'enseignement des sciences sociales tel qu'il est dispensé dans un certain nombre de pays (France, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Inde).

cherche organisée par des Centres spécialisés qui sont soit gérés par l'Unesco (Calcutta), soit subventionnés par elle (Santiago du Chili, Rio de Janeiro, Beyrouth).

Plus spécialement, à côté des études destinées à améliorer la comparabilité internationale des statistiques qui porteront notamment sur la normalisation des définitions et classifications utilisées dans les statistiques relatives à la culture et à l'information, des études analytiques également de caractère statistique sur les rapports qui existent entre l'éducation, les facteurs démographiques et d'autres facteurs socio-économiques permettront d'ajouter une nouvelle contribution à l'ensemble de nos connaissances en cette matière.

Les préjugés raciaux

Elément central, participant à la fois de l'action en faveur de la compréhension internationale et de la recherche désintéressée, les études de l'Unesco sur les relations raciales qui avaient jusqu'ici insisté sur la nature des préjugés raciaux et sur les méthodes permettant de modifier les attitudes engendrées par ces préjugés porteront également sur les causes profondes des manifestations racistes. Il devenait en effet urgent de mettre en lumière les attitudes de la jeunesse face au problème de la race et d'en tirer, au bénéfice des éducateurs et des organisations de jeunesse, les conséquences pédagogiques qui s'imposent. Et dans un monde troublé, où les manifestations regrettables semblent se multiplier, l'Unesco étudiera les conditions dans lesquelles elle pourrait aider à la création d'un organisme international propre à centraliser de façon permanente la documentation et les études relatives aux problèmes soulevés par les relations raciales.

« Compréhension internationale » et « prospérité »

Quant à la troisième grande tâche du programme de l'Unesco — le recours aux sciences sociales appliquées pour obtenir « la prospérité commune de l'humanité », — elle se poursuit dans deux directions : développement de la coopération scientifique en soi et recours aux sciences sociales appliquées aux programmes d'action.

Tout le programme de l'Unesco a pour objectif essentiel d'améliorer la compréhension internationale et la coopération pacifique. Mais il a paru nécessaire d'encourager l'application des sciences sociales à l'étude de quelques problèmes choisis touchant à la compréhension mutuelle de différents pays ou types de société et à la nature des relations qui s'établissent entre eux. Cet effort permettra de continuer à envisager deux domaines qui par leur nature et leur importance se prêtent bien à la recherche scientifique : la coopération entre pays dotés de niveaux différents de développement et les relations existant entre pays caractérisés par des structures économiques et sociales différentes.

Un inventaire préliminaire des connaissances actuelles sur les conséquences sociales de l'industrialisation a commencé ; son achèvement et sa mise au point se poursuivront au cours des années prochaines. Les études entreprises à cet effet conduisent désormais le Secrétariat à concentrer ses efforts sur deux points : le problème de l'équilibre entre le développement social et le développement économique, autrement dit, la recherche des critères du développement harmonieux des sociétés où le prodigieux progrès des techniques tend parfois à écraser individus et structures sociales — et le double problème de l'urbanisation et de la popula-

tion qui exige l'application à l'échelle internationale des techniques et des enseignements des sciences sociales. Ces travaux seront complétés par l'étude des effets sociaux de l'automatisation et de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, la tâche de l'Unesco dans ce domaine consistant surtout à faire le point des recherches poursuivies et à en diffuser les résultats.

Ce bref aperçu du programme des sciences sociales de l'Unesco n'a pas l'ambition d'être complet. Il peut cependant montrer ce que sont les lignes de force de ce programme et suggérer que l'effort de concentration qui l'anime n'est que l'expression d'un idéal qui n'est peut-être plus tellement éloigné : celui où les sciences sociales, équipées des techniques les plus modernes et dotées de ressources adéquates, pourront entreprendre l'exploration méthodique de l'univers humain.

André Bertrand,

*directeur p.i. du Département
des Sciences Sociales*

(UNESCO)

TABLE DES MATIERES

Vol. XLV.

Juillet 1960 — Décembre 1960

Page

POEMES — CONTES — ROMANS

Vera Bajocchi	<i>Poèmes</i>	86, 160
Yéhia Hakki	<i>Défense et illustration du Roussin d'Arcadie</i> ..	133
Yéhia Hakki	<i>La Haute Egypte</i> , 234, 339,	416
Youssef Idriss	<i>Le Carré de Jasmin</i>	42

ARTS — LITTERATURE — HISTOIRE PHILOSOPHIE

Alexandre Adopol ..	<i>Mahmoud Saïd</i>	22
A. Rahman Sidky ..	<i>L'Aube de la Prose roman- cée</i>	93
A. Rahman Sidky ..	<i>Le Théâtre Arabe</i>	307
Ahmed Rassim	<i>Mahmoud Saïd</i>	22
André Bertrand	<i>Les Sciences Sociales et l'exploration de l'Uni- vers humain</i>	474
Louis A. Chrisiophe.	<i>Les Monuments de la Nu- bie</i>	362, 397
Ch. D. Noblecourt ..	<i>La Sauvegarde des Monu- ments de Nubie</i>	221
Maurice Escande ..	<i>Théâtre et Comédiens</i>	318
D. Flamburiari	<i>Daria Alexandrova</i>	281
Nelly Gédéon	<i>Ecrivains Libanais contem- porains, Youssef Ghous- soub</i>	185

	Page
Jacques Havet <i>L'UNESCO et le rapprochement de l'Orient et de l'Occident</i>	468
M. El Charkawi <i>Ali Moubarak et la Civilisation Européenne</i> ..	1
Henri Mouton <i>Le Diable aujourd'hui</i>	55, 168
Henri Mouton <i>Don Juan et l'Amour</i>	168, 265
A. Papadopoulo <i>Les Prix d'Etat</i>	15
Henri de Portelaine. <i>St. John Perse, poète lyrique</i>	442
Rudolf Salat <i>Les valeurs culturelles et la coopération internationale</i>	462
Dr. Saroit Okacha <i>Le Sauvetage des Monuments de la Nubie</i>	456
O. V. Volkoff <i>Clot bey et l'Ordre de St. Stanislas</i>	374
Yéhia Hakki <i>Abbas Mahmoud Al-Akkad</i>	37

LES ARTS — LA MUSIQUE

Alexandre Adopol <i>La Vie des Beaux-Arts</i>	125, 213
---	----------

LES LIVRES

A. Rahman Badawi. <i>Un petit Avocat</i>	193
G.C. Anawati <i>Orientalisme</i>	206
Raymond Francis <i>L'Orient et l'Islam dans l'œuvre littéraire de Gæthe</i>	117
A. Papadopoulo <i>Ecrivains arabes d'expression française</i>	289, 389
T. P. <i>Chronique des Livres</i>	303

VIENT DE PARAITRE

PRIMITIFS

de

1960

par

ALEXANDRE PAPADOPOULO

— Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?
Sommes-nous des civilisés ? Sommes-nous des
primitifs ?

Au lendemain des Spoutniks et des Luniks
il est devenu indispensable de se poser à nou-
veau de très vieilles questions.

L'auteur se livre à cet examen de conscien-
ce avec une lucidité exigeante et nous force à
repenser les données essentielles de notre civi-
lisation.

1 volume 14,5 × 21,5 cms de 200 pages ... 6 N.F.

50 exemplaires sur vélin numérotés 20 N.F.

EDITIONS G. P. MAISONNEUVE

198, Bd. Saint-Germain — PARIS (VIIe)

aux éditions de « La Revue du Caire »

PAGES D'EGYPTOLOGIE

par

le Dr. ETIENNE DRIOTON

Ancien Directeur Général du Département
des Antiquités d'Égypte.
Directeur de Recherches au C.N.R.S.

- Ce volume de près de 400 pages rassemble les articles les plus importants du Dr. Etienne Drioton parus dans **La Revue du Caire** depuis 1938 et qui sont depuis très longtemps épuisés.
- Divisé en plusieurs chapitres: **Généralités, Archéologie, Religion, Littérature, Beaux-Arts**, ces études apportent chacune un point de vue original sur le sujet traité. Leur réunion forme un ensemble très substantiel qui laisse une vivante impression de l'Égypte ancienne.
- Le volume est édité sur beau papier alfa et orné d'un frontispice.

PRIX DE VENTE en Égypte : **P.T. 200.—** en France **26. N.F.** — aux E.U. et au Canada: **\$ 7,750.**

Edition de luxe, tirage limité à cent exemplaires
numérotés de 1 à 100 **P.T. 250.—**

Un important numéro spécial

AHMED RASSIM

Poète arabe de langue française

Avec la collaboration de:

Georges Duhamel, Abdel Rahman Sidky, Gabriel Bounoure, Moënis Taha-Husseïn, Andrée Chédid, Georges Henein, Georges Raymond, Alexandre Papadopoulos, Henri Thuile, J. Ascar-Nahas, Jean Moscatelli, Antoniè Loza, Gabriel Boctor, etc...

Le numéro comprend en outre des Morceaux
Choisis très complets de l'œuvre du poète.

Un beau volume illustré P.T. 80.—

Edition de luxe sur alfa numérotée ... P.T. 150.—

aux Editions de La Revue du Caire

**LES LARMES
DE SATAN**

par

FATHY RADOUAN

traduction française

de

G. C. ANAWATI

Edition originale à tirage limité à 250 exemplaires
sur papier velin alfa.

Prix de l'exemplaire **P.T. 100**

aux éditions de « La Revue du Caire »

TEWFIK EL HAKIM

Pour Notre Terre

Traduction française

de

F. MOUSSALEM et A. ADOPOL

Avec une importante introduction

par

ALEXANDRE PAPADOPOULO

La dernière pièce de théâtre du célèbre auteur égyptien, un drame de la terre, profondément humain, mais pénétré d'humour et de poésie.

Un volume sur beau papier P.T. 60

150 exemplaires numérotés sur papier de luxe P.T. 100

En partant pour l'Europe

VISITEZ LA **YUGOSLAVIE**

- ◆ La Yougoslavie est reliée avec toutes les villes importantes de l'Europe Occidentale et Orientale par de nombreuses correspondances aériennes.
- ◆ Voyagez par **J A T** vers Belgrade, avec escale à Athènes, **EN LUXUEUX DC6B.**
- ◆ Départs du Caire tous les **MERCREDIS** et **SAMEDIS** à 8 h. 30 a.m.
- ◆ Pour les réservations s'adresser aux Agents généraux: **MISRAIR** ou à toute agence de voyage reconnue.

Pour toute
information,
contactez aussi
les bureaux

J A T,

33, rue Kasr el-Nil.

LE CAIRE

Tél. 7 8 0 6 6



La Revue du Caire

DIRECTION ET ADMINISTRATION

3, Rue Dr. Abdel Hamid Saïd — Le Caire

Tél. 41586

LE NUMERO: 20 Piastres

Abonnement pour la R.A.U. : Un An P.T. 200

Représentants à l'Etranger

LIBAN

LIBRAIRIE ANTOINE, Beyrouth.

Prix du Numéro P.L. 200,—

Abonnement un An L.L. 15,—

YOUGOSLAVIE

JOUGOSLAVENSKA KNIJGA, Belgrade.

ETATS-UNIS

STETCHERT-HAFNER INC., 31, East 10th Street,
New-York 3 (N.Y.).

Abonnement un An \$ 8

CANADA

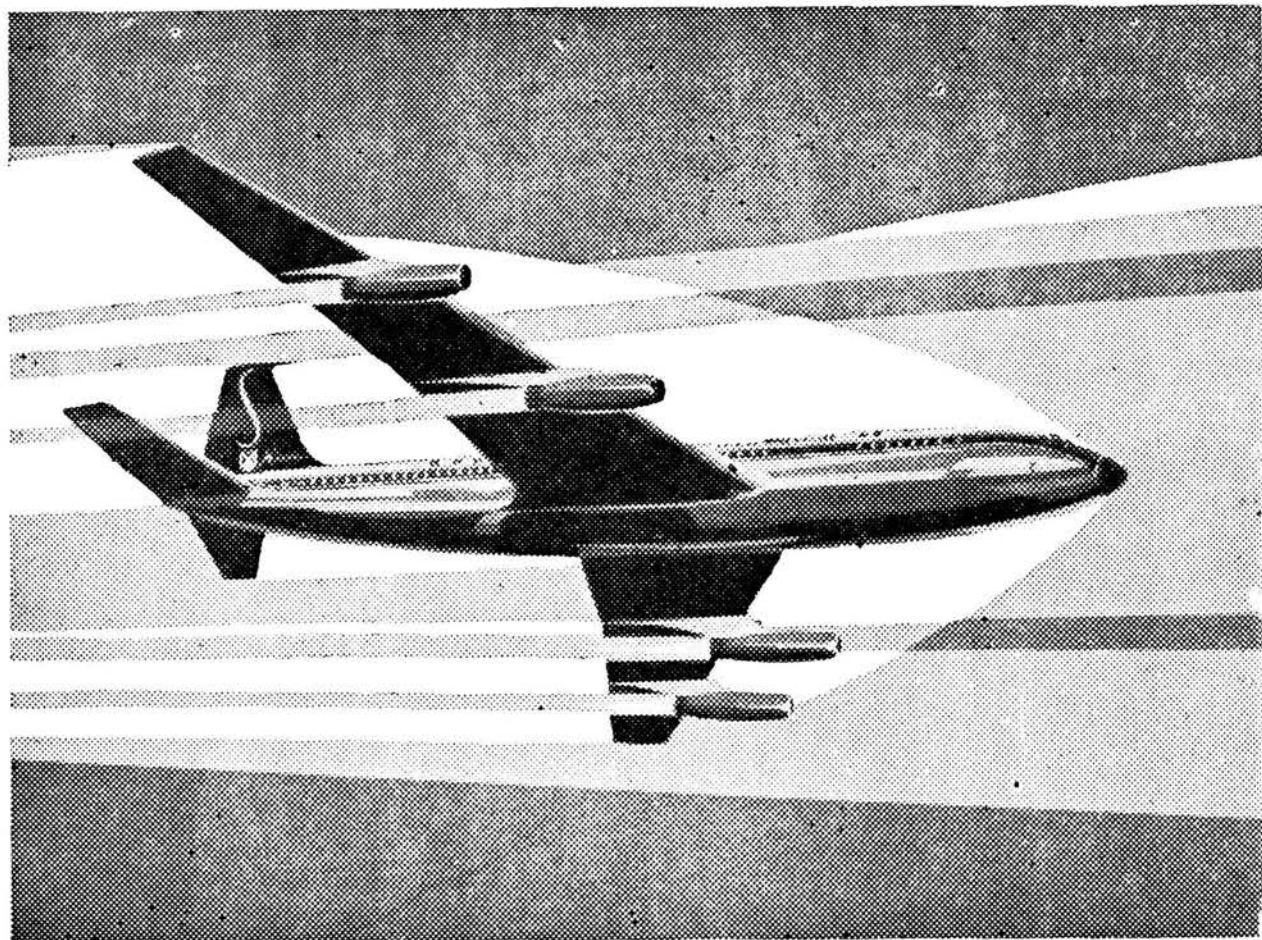
PERIODICA, 5012, avenue Papineau, Montréal 34, Canada.

Abonnement un An \$ 8

**ON S'ABONNE SANS FORMALITES CHEZ TOUS
NOS REPRESENTANTS.**

N.B. — Les Bureaux de la Revue sont ouverts tous les jours
de 10 heures à 12 heures.

UNE ÈRE NOUVELLE DANS L'AVIATION COMMERCIALE



SABENA

« Sabena » utilise sur ses lignes long courrier les **BOEING JET INTERCONTINENTAL** à réaction.

Croisant à plus de 10.000 m. d'altitude à une vitesse supérieure à 950 km/H, ils peuvent transporter 150 passagers. L'absence totale de vibrations et l'extraordinaire tenue de vol du **BOEING** en font un des appareils les plus rapides et les plus confortables du monde.

BOEING
Jet **INTERCONTINENTAL**
232